



HAL
open science

Approche d'une évolution possible du métier de documentaliste à travers l'analyse d'une production documentaire complexe

Colette Valdes-Ben Helal

► **To cite this version:**

Colette Valdes-Ben Helal. Approche d'une évolution possible du métier de documentaliste à travers l'analyse d'une production documentaire complexe. Sciences de l'information et de la communication. 2000. dumas-01552792

HAL Id: dumas-01552792

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01552792>

Submitted on 3 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colette VALDES - BEN HELAL

**MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
DOCUMENTATION**

Rapport de stage

Stage effectué du 1^{er} octobre 1999 au 13 juillet 2000

A la

Maison de l'éducation
133, rue du pile à Roubaix

Sous la direction de :

Madame BEGHIN, responsable universitaire
Madame CARTON, responsable professionnelle

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

OCTOBRE 2000



2001 * 1705

LES VALISES RESSOURCES

**Approche d'une évolution possible du métier de
documentaliste**

à travers

l'analyse d'une production documentaire complexe

Remerciements

Je dédicace ce mémoire à Christine Carton qui, avec des préoccupations professionnelles semblables aux miennes a su m'ouvrir des horizons que je, ne me serais pas autorisé dans le champs documentaire.

Je la remercie aussi pour l'accueil qu'elle m'a toujours réservé et pour la confiance qu'elle m'a accordée sans laquelle l'exercice des responsabilités ne peut s'effectuer.

Enfin, je salue Christine pour sa force intérieure car elle a su ne faire porter, ni sur moi, ni sur son équipe, les vrais contradictions rencontrées auprès de son employeur.

Les conditions propres au stage et à ma mission ne m'ont pas permis de terminer la valise. Mais, je suis parti rassuré parce que Arnaud, Cécile et Djenane se sont appropriés tout ou partie du projet de la valise pour en permettre une finalisation. Je sais qu'ils sont, chacun à leur façon, conscients des enjeux engagés dans la valise.

C'est ce niveau élevé de conscience professionnelle au sein de l'équipe de la Maison de l'éducation qui m'en a fait apprécier tous les membres, chacun avec ses qualités propres. Qu'ils soient tous ici remercié de m'avoir si bien rappelé les plaisirs du travail en équipe alors que le climat n'étaient pas toujours si simple... Merci à Aïcha et à Salima.

Je remercie enfin, tous les partenaires rencontrés pendant le stage et en particulier ceux qui ont collaborés à la valise qui en acceptant de travailler avec une stagiaire ont pris des risques.

SOMMAIRE

Introduction p 3

I. LA MAISON DE L'EDUCATION

- 1. UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE AU SERVICE DES ACTEURS EDUCATIFS** p 5
 - ⇒ HISTORIQUE : DE L'IDEE A LA CONCRETISATION INSTITUTIONNELLE. p 5
 - ⇒ ORGANISATION DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE p 7
 - ⇒ UNE PHILOSOPHIE D'ACTION CENTREE SUR LE PARTENARIAT ET LE RESEAU p 9

II. PLACE DU CENTRE RESSOURCES AU SEIN DE LA MAISON DE L'EDUCATION

- ⇒ UN ESPACE DOCUMENTAIRE AU SERVICE D'UN PROJET INSTITUTIONNEL p 11
- ⇒ L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET DES DOCUMENTS p 12 bis

III. ETUDE D'UNE VALISE RESSOURCES : ETRE PARENT

- 1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA VALISE** p 17
 - ⇒ DETERMINATION DU SUJET DE LA VALISE p 18
 - ⇒ RECHERCHE DE PARTENAIRES p 19
 - ⇒ TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES p 21
- 2. LES ACTIVITES DOCUMENTAIRES NECESSAIRES A LA VALISE: ESSAI DE TYPOLOGIE** p 21
- 3. SYNTHESE DE CETTE TYPOLOGIE ET ESSAI DE SIGNIFICATION** p 34

IV. ANALYSE DES ENJEUX AUTOUR DE LA VALISE.

- 1. CONSEQUENCES SUR LES PRODUITS DOCUMENTAIRES** p 39
- 2. CONSEQUENCES INSTITUTIONNELLES POUR LA MAISON DE L'EDUCATION** p 39
- 3. CONSEQUENCES SUR LES PERSONNES** p 39
 - ⇒ LES DESTINATAIRES : LES ACTEURS EDUCATIFS ET LE GRAND PUBLIC p 40
 - ⇒ LES PARTENAIRES COAUTEURS p 40
 - ⇒ LE DOCUMENTALISTE p 41
- 4. LA VALISE RESSOURCES, UN ENRICHISSEMENT A LA CULTURE PROFESSIONNELLE** p 41
 - ⇒ ELARGISSEMENT DES COMPETENCES DU DOCUMENTALISTE p 41
 - ⇒ ELARGISSEMENT DES RAPPORTS DU DOCUMENTALISTE AU DOCUMENT : LA CREATIVITE EN JEU p 41
 - ⇒ ELARGISSEMENT DE LA NOTION D'USAGERS : DES USAGERS A LEUR PROPRE SERVICE p 42

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ANNEXES

INTRODUCTION

Mes engagements professionnels successifs ont toujours été motivés par l'idée du développement potentiel des Personnes grâce à des relations de médiations. Chaque culture professionnelle fait une place spécifique aux Personnes, destinataires de leur action.

En fonction de leur histoire, les institutions du livre et du document ont développé des conceptions différentes de la place à réserver à ces destinataires. On peut schématiquement dire qu'aujourd'hui, la notion de Client se réserve pour le secteur marchand de l'information, la notion de Public pour les bibliothèques en charge de la lecture publique et la notion d'Usager pour les centres de documentation.

Je souhaitais, dans le prolongement de mes motivations trouver un lieu de stage où je pourrais étudier la place concrète et précise que ces destinataires pouvaient prendre dans ma nouvelle orientation professionnelle en documentation. Mon critère de sélection pour choisir le stage, s'est donc orienté vers les institutions réservant dans leurs projets documentaires, une place prépondérante aux usagers.

J'ai eu beaucoup de chances car dès la première démarche de sélection de l'institution et la première rencontre avec Christine Carton, la documentaliste potentiellement responsable professionnelle du stage, j'ai pu mesurer que mes souhaits d'approfondir mes préoccupations professionnelles pourraient se concrétiser à la Maison de l'Education.

La Maison de l'éducation, traite comme son nom l'indique : d'éducation. Ses objets sont donc les enfants, les jeunes, les adultes. Ces publics constituent le centre de tous ses projets institutionnels. Il s'agissait donc pour moi, de découvrir comment était traité ce sujet si complexe par une institution dont un des moyens choisis pour mener ses actions passait par la documentation.

Motivée par le contexte institutionnel, j'ai accepté la proposition qui m'a été faite de m'engager dans la réalisation d'un produit documentaire méconnu dans mon registre d'apprentie documentaliste : la valise ressources. Le sujet de cette valise devait traiter de la parentalité et devait porter le titre «être parent ».

J'étais dans un centre de ressources pour découvrir et exécuter un travail de documentaliste et je me suis retrouvée à réaliser des tâches et des fonctions que je n'avais pas repérées dans les compétences de cette profession. En même temps, je découvrais la possibilité de donner une place à l'usager que je n'avais jamais vu ailleurs dans le champs de la documentation.

C'est pourquoi, en ces temps de réajustement des potentiels apportés par la profession de documentaliste qu'a provoqué l'émergence des NTIC et l'engouement pour Internet, il m'a semblé important de montrer que les modifications de compétences ne portaient pas uniquement sur des maîtrises

techniques mais aussi sur de nouvelles façons d'intégrer les destinataires, les usagers, dans notre schéma de travail. En particulier, il me semblait que le documentaliste pouvait devenir un agent actif dans l'appropriation par les publics de la culture de l'information, ne réservant pas uniquement ce rôle aux seuls capétiens.

Aussi, j'ai souhaité montrer, à travers l'analyse de la fabrication de la valise être parent que la prise en compte de l'utilisateur augmentait les compétences nécessaires au documentaliste voire modifiait son rapport au document et à l'information.

Pour ce faire, je me suis centrée essentiellement sur l'analyse systématique des opérations documentaires nécessaires à la valise. Ces opérations ont été réalisées par moi-même ou par des collaborateurs de la Maison de l'éducation dans le cadre de ma mission générale de coordination. J'en ai tiré un essai de typologie qui m'a permis de proposer une interprétation sur les conséquences engendrées par ce produit documentaire original.

J'ai aussi essayé de retranscrire, les étapes et les modalités de prise en compte des usagers à travers cette élaboration de valise. Nous verrons que la complexité vient de la coexistence simultanée de 3 niveaux d'utilisateurs différents :

- le destinataire final, un public en difficulté
- les médiateurs auprès de ces publics
- les partenaires coauteurs.

En matière de méthode suivie, j'ai réalisé des travaux et des opérations techniques pour concrétiser la valise m'appuyant sur les cours de maîtrise SID et de préparation de CAPES s'y rapportant. De la même manière, pour interpréter les dimensions multiples des conséquences de la valise sur la façon d'envisager la profession de documentaliste, je me suis appuyée aussi sur toute la culture professionnelle que j'ai assimilée pendant la formation.

Le plan d'exposition débutera par une incontournable présentation du lieu de stage, ce qui nous permettra de comprendre l'ancrage de la valise dans les projets institutionnels.

Puis viendra, le centre de ressources dont la gestion s'organise et se s'opère en fonction des projets institutionnels. Nous en décrirons ses grandes caractéristiques en tant que lieu d'information.

La troisième partie fait une large place au travail documentaire ainsi qu'à la prise en compte des usagers, deux éléments indispensables à la construction d'une valise. Cette partie s'appuiera sur une analyse concrète du travail réalisé en stage et portera sur un exemple de fabrication en cours, celle de la valise être parent, objet de ma mission de stage.

Cette valise nous ayant montré sa complexité comme produit documentaire original, il semblait nécessaire d'envisager les enjeux qu'elle peut provoquer sur les objets documentaires et sur les acteurs. Enfin, nous tenterons d'établir qu'un des enjeux majeurs de la valise dans le domaine documentaire est une possible modification dans la culture professionnelle du documentaliste.

I. LA MAISON DE L'ÉDUCATION

1. UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE AU SERVICE DES ACTEURS ÉDUCATIFS

⇒ HISTORIQUE : DE L'IDEE A LA CONCRETISATION INSTITUTIONNELLE.

Statut juridique

La Maison de l'éducation est une structure pilote. Née en 1993, elle est la concrétisation institutionnelle d'une volonté de collaboration entre l'Éducation Nationale, l'État et la Communauté Urbaine de Lille signée dans le cadre du contrat d'agglomération de 1992.

La Maison de l'éducation est une association de type loi 1901 permettant ainsi d'ouvrir à un large réseau de partenaires potentiels l'accès à la gestion de cette structure.

Objectifs de l'association

L'article 3 des statuts de l'association en annexe 1 ci-joint et signés en novembre 1993 développe les buts de l'association en ces termes :

« Promouvoir et d'accompagner la réussite scolaire sur le territoire de la communauté urbaine en apportant un appui technique et méthodologique aux acteurs éducatifs.

Participer à une amélioration de l'efficacité des actions éducatives, notamment en direction des enfants des milieux défavorisés.

Elle se propose de :

- 1) Favoriser la coopération et l'entraide entre les institutions et entre les acteurs, les partenaires de l'éducation et les usagers (parents, adolescents, enfants).
- 2) Recenser les expériences locales, nationales, internationales, en organiser le transfert et la promotion.
- 3) Mutualiser les compétences, les informations, les ressources.
- 4) Mobiliser les acteurs éducatifs (parents, enseignants, associations.) et soutenir leurs dynamiques par l'aide au montage de projets, à la réalisation et à l'évaluation des actions.
- 5) Constituer un réseau cohérent et solidaire entre les acteurs, les partenaires éducatifs et les parents.
- 6) Créer un lieu d'animation, d'échange, de recherche et de formation. »

La Maison de l'Éducation se nomme aussi: Centre de ressources communautaires pour l'accompagnement de la réussite scolaire et le dialogue avec l'école. Cette dénomination permet à la fois de cerner ce qui est visé, la

réussite scolaire et la forme de l'outil pour y parvenir : un centre de ressources communautaires.

Conseil d'administration

La composition du conseil d'administration de l'association distingue deux types de membres, les membres partenaires et les membres actifs, tous les deux représentés en nombre égal dans le conseil d'administration. Cette distinction répartit les pouvoirs entre les grands partenaires financeurs publics potentiels attachés à l'éducation des enfants et les acteurs de terrain.

Les membres partenaires sont donc nommés par la CUDL, par l'Etat dans le cadre de sa Politique de la Ville, par la Région Nord Pas-de-Calais, par le Département du Nord, par l'Education Nationale, par les communes adhérentes de l'agglomération Lilloise, par le GPLI, par le FAS, par la CAF.

Les membres actifs eux sont nommés par des établissements d'enseignement, par des centres de formation, par des associations à caractère social et éducatif, par des fédérations, par des comités représentants notamment des élèves et des parents d'élèves.

Nous pouvons remarquer que la composition du conseil d'administration de la Maison de l'éducation est une réelle tentative de rassembler le maximum de partenaires dont l'activité est centrée autour de l'éducation des enfants. La notion d'éducation est alors comprise au sens le plus large.

Les acteurs éducatifs

La Maison de l'éducation utilise régulièrement le terme d'acteurs éducatifs comme dénomination générale pour regrouper l'ensemble de ses partenaires. Issus d'organismes différents, leurs statuts (bénévoles ou salariés), leurs fonctions, leurs cultures professionnelles, leurs représentations de l'éducation, sont autant d'éléments variables. Les termes relevés dans la plaquette de présentation de la Maison de l'éducation dont le texte est ci-joint en annexe 2, nous permettent de lister les types d'acteurs éducatifs :

- des parents,
- des enfants ,
- des enseignants,
- des encadrants,
- des élus,
- des familles,
- des animateurs,
- des acteurs associatifs et sociaux,
- des bénévoles d'associations,
- des étudiants

Sujets et méthodes

Les thèmes de travail sont toujours définis en accord avec les partenaires politiques et de terrain à partir de demandes institutionnelles ou ponctuellement faites par des groupes ou des personnes dans le cadre de mise

en œuvre de projets. Ces sujets traités sont toujours issus de problématique éducatives. Il semble que le premier indicateur retenu soit l'échec scolaire et c'est à partir de cette question que s'est d'ailleurs fondée la Maison de l'éducation. C'est pourquoi pour lutter contre celui-ci et favoriser la réussite scolaire, des actions en amont ou en aval de l'école sont promues par la Maison de l'éducation. A partir de ce constat, la nécessité d'un large engagement partenarial était incontournable.

Aussi chaque membre de la Maison de l'éducation, apporte ses propres problématiques et ses propres points de vue en contribution au débat général sur les questions éducatives. C'est ainsi que sont traités concrètement des actions autour de sujets aussi variés que :

L'accompagnement scolaire

L'aide à l'insertion des jeunes en difficulté.

Aide à la mise en place de projets qui visent la lutte contre les exclusion

Etre parents.

Aide à intégration des populations issues de l'immigration

Reconnaissance des droits de l'homme et des droits de l'enfant

L'accès aux savoirs pour tous

Les méthodes employées pour mener ces actions sont :

Un centre de formation.

Echanges et coopération entre les différents acteurs éducatifs.

Diffusion des pratiques et lien avec la recherche/

* apport d'outils.

* animation de réseau.

le financement

Le financement de la Maison de l'éducation s'effectue comme toutes autres associations par l'octroi de subventions justifiées par des projet auprès des institutions partenaires ou concernées par les actions. D'autres institutions comme l'Education Nationales participent au fonctionnement par le détachement de personnel en fonction des besoins. C'est ainsi que Christine Carton titulaire du CAPES de documentation s'est retrouvé responsable du centre de ressources documentaires.

⇒ ORGANISATION DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

La maison de l'éducation s'est dotée de deux structures pour organiser ses actions et pour atteindre ses objectifs : le centre d'échanges et le centre de ressources.

Le centre d'échanges.

Il mets en œuvre :

* Des actions de recherches par exemple dans l'accompagnement scolaire.

* Des actions de formations comme celle auprès d'élus ou de parents dans le cadre de leur mandat de représentations dans les conseils d'école.

* Une aide aux partenaires pour mettre en place les contrats éducatifs locaux. (dispositif permettant de coordonner et d'impulser à l'échelle municipale un projet éducatif global; financement possible de 4 ministères concernés)

* Des aides techniques dans les projets qui lui sont soumis.

Les publics visés par la Maison de l'éducation sont toujours des acteurs éducatifs quel que soit leur niveau d'intervention et leur appartenance institutionnelle élus communaux, parents d'élèves, travailleurs sociaux, enseignants....

Le centre de ressources

Le choix de dénommer centre de ressources et non pas simplement centre de documentation semble être une volonté de la Maison de l'éducation de prendre en compte la dimension formative contenu dans la définition même de ce lieu d'information.

En effet, si on se reporte à la définition donnée par le Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation «le centres de ressources est un espace d'information où les sources et les supports sont multiples et disponibles sur site ou en réseau. Une volonté formative existe dans la recherche et dans la diffusion d'information(...) Ils peuvent être aussi une réponse pour une nouvelle structuration de la formation, autour des apprentissages et de la diversité des sources(...) Le projet en amont du centre de ressources met souvent l'accent sur l'autonomisation des utilisateurs et sur la démarche formative du personnel d'encadrement autour de l'accompagnement de projet et de l'accompagnement pédagogique ».

Cette définition du centres de ressources correspond à l'ensemble des missions qui lui sont attribuées par le projet institutionnel : gestion d'un centre de documentation, accompagnement de projets, recherche. La notion de ressources ici est aussi préférée à la notion de documentation pour l'élargissement possible aux ressources humaines et aux ressources techniques.

⇒ UNE PHILOSOPHIE D'ACTION CENTREE SUR LE PARTENARIAT ET LE RESEAU

L'hypothèse avancées par les fondateurs de la Maison de l'Education semble s'appuyer sur le décloisonnement des statuts et des institutions afin d'entreprendre une large mise en commun des idées et des actions pour aller vers la réussite scolaire de tous les enfants.

C'est pourquoi la notion de partenariat se retrouve à tous les niveaux dans la Maison de l'éducation. Cela va de l'inscription dans les statuts organisant la composition du conseil d'administration à la définition des formes des missions ainsi que les actions et activités elles-mêmes.

Le carnet d'adresses en perpétuelle constitution apparaît donc comme la face visible de la volonté de mettre en synergie les acteurs éducatifs dans toute leur diversité La Maison de l'éducation se comporte alors comme un vaste

laboratoire d'expériences et d'expérimentations en matière d'éducation. A la fois promoteur du travail des autres mais aussi initiateur de nouvelles productions et surtout d'un nouveau regard des acteurs éducatifs entre eux.

C'est dans cet esprit général que devait s'inscrire les projets du centre de ressources.

II. PLACE DU CENTRE RESSOURCES AU SEIN DE LA MAISON DE L'ÉDUCATION

⇒ UN ESPACE DOCUMENTAIRE AU SERVICE D'UN PROJET INSTITUTIONNEL

L'enjeu pour le documentaliste était de savoir comment rester dans le domaine de la documentation et intégrer la notion de partenaires, inscrite si fortement dans le projet institutionnel de la Maison de l'éducation?

Fallait-il entendre la notion de partenariat comme étant un partenariat entre professionnels du documents, ce qui pourrait se traduire par des échanges avec d'autres centres de ressources ou d'autres lieux d'information comme les bibliothèques etc....

Par contre comment intégrer dans un travail documentaire des non professionnels du documents, et pour faire quoi ensemble ?

La notion de partenariat induit l'action ensemble. Or les partenaires de la Maison de l'éducation sont principalement les acteurs éducatifs, ils possèdent des compétences différentes. De plus, ils sont aussi des usagers du centre de ressources. Comment concilier les aspects demandeurs contenus dans la notion d'usager dans le cadre d'un partenariat en documentation?

C'est avec cet ensemble de questions que doit se créer le centre de ressources. Mais concrètement, c'est la constitution du fonds qui matérialise le centre.

La politique d'acquisition

Pour procéder à la constitution de son fonds, la documentaliste a fait l'inventaire des ressources documentaires des autres centres de documentation de la métropole lilloise « ayant un point de vue spécifique et complémentaire sur l'éducation au sens large » d'après le bilan d'activité 1999. Elle a donc visité une vingtaine de lieux d'information dont quelques uns sont cités ci après:

Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP)
Centre Régional de la Consommation (CRC)
Centre Régional de documentation Tiers-Monde (CRDTM)
Centre Régional Information Jeunesse(CRIJ)
Centre Régional de Ressources Pédagogique (C2RP)
D'un Monde à l'autre
Forum des sciences
Maison Régionale Promotion de la Santé(MRPS) etc....

De cette enquête, elle a pu établir deux constats :

- 1) la spécificité que devait adopter son propre centre pour compléter les ressources communes et ce en lien avec le projet de son association.
- 2) la méconnaissance des centres de ressources entre eux.

Concernant son propre fonds, on peut dire que l'axe de recherche des documents définissant par la même occasion la politique d'acquisition, est déterminé à travers les objectifs du centre de ressources inscrits dans une circulaire d'information et énoncés comme suit : les acteurs éducatifs trouveront dans le centre de ressources documentaires «des réponses pour monter leurs projets et les sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent trop souvent ».

La priorité sera donc tournée vers un centre documentaire organisé afin de satisfaire le besoin d'informations des acteurs éducatifs pour la mise en œuvre de leur projets d'actions éducatives.

Un travail en réseau

L'enquête d'analyse de besoins conduite par la documentaliste de la Maison de l'éducation a amené celle-ci à proposer la mise en réseau des centres de ressources visités.

Cette proposition de création de réseaux des centres de ressources en septembre 1997, s'est fondée sur la nécessité d'un échange transversal, et non sur un échange vertical, ce qui existait déjà pour nombre de ces centres. Le thème transversal, fil conducteur du réseau étant l'éducation. Ce réseau non institutionnalisé, basé sur la démarche volontaire des agents de ces centres de documentation, s'est donné des objectifs d'information, d'échanges, et d'autoformation.

A ce jour, une des productions de ce réseau est l'édition d'un répertoire de centres de ressources.

A travers l'animation de ce réseau, le centre de ressources de la Maison de l'éducation met en œuvre une démarche partenariale active et conforme à un de ses objectifs qui est de « mutualiser les compétences, les informations, les ressources ».

Création d'un produit documentaire original : la valise ressources

Parce que les mêmes problématiques éducatives étaient régulièrement soulevées et que les réponses aux demandes documentaires n'étaient pas toujours pertinentes, la nécessité de trouver une solution documentaire adaptée s'est faite sentir. Il a donc été proposé aux acteurs éducatifs, les usagers du centre, de construire eux-mêmes les réponses à leurs demandes documentaires. Le produit documentaire qui en découle se nomme : valise ressources.

Dans cette dynamique, les acteurs éducatifs, deviennent partenaires à part entière du centre de ressources.

Ces acteurs éducatifs sont à des titres différents, toujours en situation de médiation avec des publics.

Ce qui va leur être proposé à travers la participation à la fabrication d'une valise ressources c'est d'apporter leurs connaissances du public destinataire et leurs compétences dans leur rôle de médiateur auprès de ces publics.

C'est cette forme atypique de produit documentaire qu'est la valise et qui fera l'objet de mon étude dans la troisième partie de ce rapport.

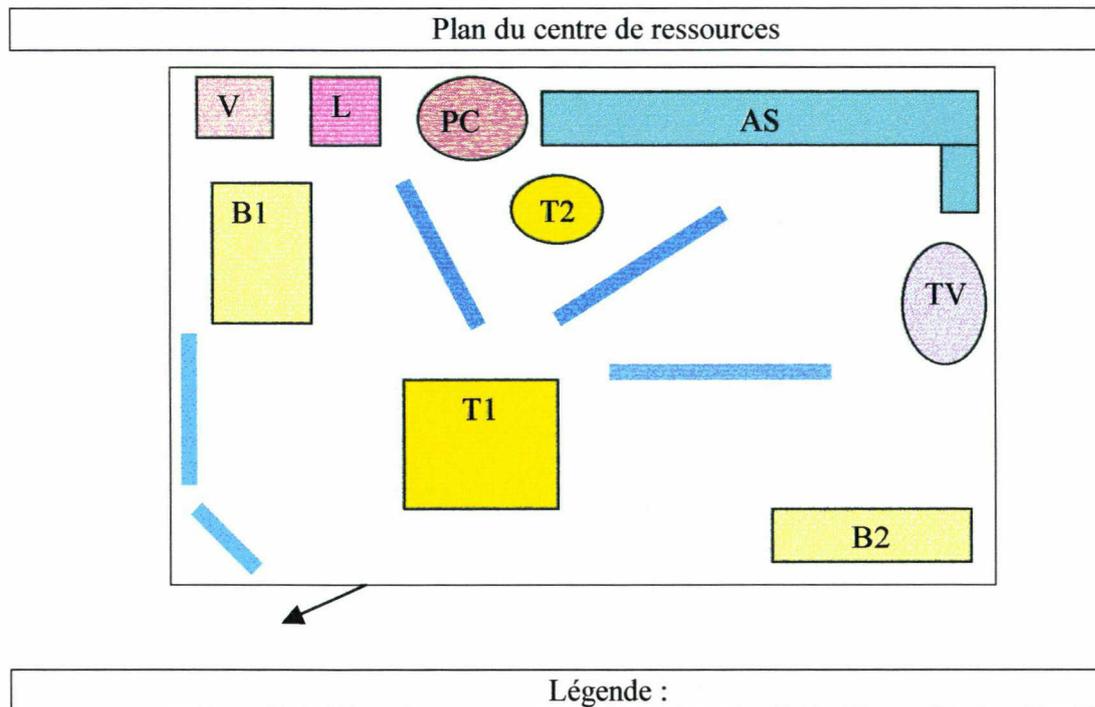
⇒ L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET DES DOCUMENTS

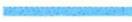
Pour composer cette partie, je m'appuierai sur le document d'information sur le centres de ressources destiné à ses usagers potentiel en annexe 3 ainsi que sur mes propres observations.

Le lieu :

La Maison de l'éducation est située dans une ancienne école. Le centre de ressources est installé au rez-de-chaussée dans une salle de classe où le tableau noir est resté accroché. La surface au sol du centre est d'environ 80 m².

Plan de l'organisation de l'espace et implantation du mobilier.



-  T = Tables de travail collectif
-  B = bureau de la documentaliste (B1) et celui de l'aide documentaliste (B2)
-  V = Armoire de rangement pour les cassettes vidéo
-  TV = espace audiovisuel avec poste de télévision, magnétoscope.
-  L = étagères de rangement des logiciels éducatifs
-  PC = poste informatique avec connexion à Internet et au Minitel
-  AS = étagères de rangement avec des documents sur l'accompagnement scolaire : albums, livres, jeux, cassettes audio.
-  = présentoir des revues nouvellement reçues
-  = grandes étagères double accès avec documents multi supports: revues, monographies, albums, cassettes audio, dossiers documentaires
-  = porte d'accès

Le personnel

Il se compose de trois postes :

D'une documentaliste : détachée par l'Education Nationale depuis avril 1997.

D'une aide documentaliste : employée depuis février 1999 en contrat CES.

D'un animateur des valises : poste créée en novembre 1999 dans le cadre du dispositif emploi jeunes.

les usagers

Les usagers du centre de ressources sont exclusivement les acteurs éducatifs. Ces usagers ont la particularité d'intervenir auprès d'un public dans une relation de médiation. Il se déplace au centre de ressources avec un projet d'action éducative en cours de construction. Ils sont à la recherche de réponses ou d'outils.

Pour pouvoir emprunter des documents, la structure au sein de laquelle intervient l'acteur éducatif doit être adhérente à la maison de l'éducation. A ce jour, 31 villes sont adhérentes. Le nombre de structures ayant emprunté au moins une fois est de 177.

Accueil et valorisation du fonds

Les horaires d'ouverture s'échelonnent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf le mercredi après midi. Les deux dernières années la Maison de l'éducation était fermée à peu près de la mi-juillet à la mi-août.

Ces horaires correspondent aux horaires des acteurs éducatif qui réalisent leurs recherches sur leur temps de travail.

Ils seront accueillis par la documentaliste si elle est disponible ou par l'aide documentaliste.

La valorisation du fonds n'est pas limitée à l'accueil sur place mais fait l'objet de déplacements. La documentaliste ou l'animateur de valises se rendent à la demande, dans les lieux de formation (IUFM, Centres sociaux, Francas...) pour présenter le centre de ressources ainsi que les différentes valises.

La communication extérieure s'étend aussi à la parution d'articles dans des publications.

classification

Le langage documentaire à adopter devait pouvoir répondre à plusieurs critères :

- * Etre compréhensible par les usagers.
- * S'inscrire pour tout ou partie dans leur vocabulaire professionnel.
- * Correspondre à des thèmes de projets éducatifs.
- * Rassembler des points de vue sur des thèmes.
- * tenir compte du fait que le fonds est un fonds spécialisé et non universel.

Aussi la solution choisie n'a pas été une classification mais un classement par centres d'intérêts dont les termes ont été déterminés par la documentaliste .

Liste des termes sélectionnés comme centres d'intérêts

<u>Accompagnement scolaire</u>		
Mathématiques		
Littérature		
Lecture (Méthodes)		
Jeux de lecture		
Recherche en accompagnement scolaire		
Expression		
Activités		
Lecture		
<u>Etre un enfant</u>	<u>Etre un adolescent</u>	<u>Etre un adulte</u>
<u>Pédagogie</u>	<u>Accès aux savoirs pour tous</u>	<u>Relation aux autres</u>
Pédagogie/recherche	Grande Pauvreté /	Exclusion
Pédagogie /méthodes	Réussite scolaire	Intégration
<u>Education</u>	Citoyenneté	Tolérance
Education Spécialisée	Réussite/échec scolaire	Immigration/racisme
Education méthodes	Insertion Jeunes en	Europe international
Psychologie	difficulté	Développement
Temps de l'enfant	Projet professionnel	personnel
Parents	Projet personnel	Communication
Réseau d'échanges réciproques	Orientation/emploi	Engagement
des savoirs	<u>Thèmes transversaux</u>	Violence
<u>Accès aux savoirs pour tous</u>	Santé	Maltraitance
Système éducatif	Sécurité	Droits de
Education Nationale	Consommation	l'homme/enfant
Relation Famille/école	Développement	Droits
Etablissement scolaire	Tiers-monde	Médiation
Programme formation	Environnement	Gestion de conflits
	Art	

La première case de ce tableau correspond à l'étagère au fond du Centre de ressources qui rassemble l'ensemble du fonds disponible sur le thème de l'accompagnement scolaire. Quant aux trois colonnes du tableau, elles respectent la localisation des documents qui sont sur les trois étagères principales situées en épi au centre de la pièce. (annexe4)

Signalisation et signalétique

Les termes utilisés pour constituer la signalétique et apposés sur chaque étagère sont les mêmes que ceux déterminés pour être les thèmes et sous thèmes. Un code de couleurs est utilisé et la taille des lettres est d'au moins 2 cm afin d'assurer une meilleure visibilité.

Les indices de cotation se construisent en prenant les trois premières lettres du terme ou en prenant les initiales d'une expression.

L'acquisition du fonds s'est réalisé en parallèle avec la fabrication des valises. C'est pourquoi, une grande partie des documents sont cotés aux indices renvoyant à celles-ci. Ce système de classement facilite pour l'utilisateur l'identification des documents potentiels qu'il pourra emprunter sur le thème de sa valise. Les documents appartiennent donc au fonds documentaire et au fonds des valises.

Composition du fonds

Le fonds documentaire du centre de ressources de la Maison de l'éducation se décompose comme suit :

les différentes entrées proposées :

- Littérature de jeunesse : Albums, Bandes dessinées, Documentaires, Revues...
- Documentaires : monographies, dossiers documentaires, actes de colloques...
- Fictions
- Usuels : Dictionnaires, Encyclopédie...
- Littérature grise : comptes-rendus d'expériences, rapport de stage...
- Publication officielles : des Bulletins officiels, des rapports...
- Jeux : éducatifs, ludo-éducatifs, coopératifs
- Revues spécialisées en sciences humaines, des magazines publiés par les partenaires...
- Données électroniques

Les supports sont multiples :

- Livres
- Cassettes audio
- Cassettes audiovisuelles
- CD-ROM
- Jeux
- Exposition
- Malles à Hortense
- Valises ressources
- Connexion à Internet

Mise en forme du fonds

Les documents sont informatisés sur le logiciel documentaire BCDI Spécial. L'habillage des documents est réalisé sur place par l'aide documentaliste

Statistiques de prêts

L'aide documentaliste réalise le prêt de façon manuelle.

Le prêt est gratuit.

Les statistiques de prêts réalisées à ce jour concernent deux périodes de durée différentes parce que le centre de ressources n'était pas encore accessible à son public. Les périodes considérées vont de déc. 98 à juin 99, soit 7 mois d'activité et de sept. 99 à juillet 2000, soit 10,5 mois d'activité.

La répartition des emprunts par documents se décompose comme suit suivant ces deux périodes:

Tableau des statistiques de prêts sur deux périodes

supports	déc. 98 à juin 99	sept. 99 à juillet 2000
Livres	418	1320
Revue	25	116
Jeux	41	221
CD-ROM	26	167
Cassettes vidéo	16	152
Affiches expo	11	227
Malles à Hortense		8
Valises de la Maison de l'éducation	13	216
Dossiers documentaires	23	
Aides techniques	28	
Travail sur place	34	
Cassettes audio		14
Total général	622	2223
Nombre moyen de prêts par mois	88	211

Bien que sur les deux périodes, l'état statistique ne prenne pas en compte exactement les mêmes données, on peut quand même dire qu'une nette progression des prêts est enregistrée. Elle semble correspondre à la notoriété en expansion du centre de ressources

Conclusion

Compte tenu des éléments de description du centre de ressources que nous venons de détailler, nous pouvons dire que ses caractéristiques se définissent comme suit :

Un centre de ressources au fonds multi supports et multi entrées orienté vers l'aide aux montage de projets éducatifs pour un public d'utilisateurs spécifiques composés d'acteurs éducatifs.

III. ÉTUDE D'UNE VALISE RESSOURCES : ÊTRE PARENT

1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA VALISE

Arrivée en octobre 1999, trois valises étaient constituées et cinq en cours d'élaboration.

Afin de légitimer, valider et valoriser ses valises, la documentaliste a produit deux documents destinés à la fois au réseau interne de la Maison de l'éducation mais aussi destiné à des partenaires potentiels. Ces deux documents intitulés *fabrication de valises ressources* et *réalisation de valises ressources* et qui se trouvent en annexe 5 et 6 font partie de ce qui est communément appelé littérature grise. Ils ont servi de justification au bilan d'activité 1999.

Je me suis appuyée sur ces deux documents à la fois comme guide au cours de l'élaboration concrète de la valise « être parent » mais aussi comme témoin du discours, et des intentions attendues par le biais des valises.

Ces deux documents m'ont servi de support méthodologique.

Je mènerai mon analyse en me servant de ma propre expérimentation.

Définition de la valise

« Rassembler dans un matériel, dans un espace..., les outils nécessaires à la réalisation de projets ».

La méthode utilisée pour sa fabrication est de « réunir des acteurs de terrain dont les points de vue diffèrent, des techniciens et des chercheurs autour de la thématique afin de constituer un groupe de réflexion et de création d'outils ».

Les préalables à la mission

La première difficulté a consisté à comprendre ce que recelait cette notion de valise ressources. Pour ce faire, j'ai fait l'inventaire comparatif de deux valises, l'une réalisée par une association d'éducation populaire dénommée la Malle à Hortense et l'autre réalisée et conçue par la Maison de l'éducation : la valise : grande pauvreté réussite scolaire.

On peut dire que la Malle à Hortense rend cohérent, un corpus en littérature de jeunesse en s'appuyant sur un thème pour sélectionner ses documents et sur des jeux autour du livre pour faire découvrir les albums. La valise : grande pauvreté réussite scolaire, elle, pose une problématique et tente à travers des outils documentaires divers et variés de permettre à des publics différents de s'approprier les enjeux. Les deux valises contiennent des modes d'emploi d'aide à l'utilisation de la valise sans lesquels ces deux produits seraient l'équivalent d'une somme de documents. L'étude de ces livrets d'accompagnement permet de conclure que si la malle est un produit documentaire éducatif, la valise elle, est un produit documentaire de réflexion en éducation. Nous voyons donc que les finalités ne sont pas du tous les

mêmes. Et si la malle n'est pas simple à monter, la valise est complexe à concevoir et à réaliser.

J'ai ensuite assisté à la présentation de la valise: grande pauvreté réussite scolaire faite par la documentaliste auprès de stagiaires professeurs des écoles dans le cadre d'un stage de formation continue sur le thème de la grande pauvreté. J'ai pu mesurer tout l'intérêt de se servir d'une animation documentaire pour éveiller le débat et la réflexion.

Par ailleurs j'ai réalisé une petite étude de cette présentation de valise dans le cadre de l'UE optionnelle en lecture publique. J'ai observé et analysé les choix de documents effectués par les stagiaires dans le cadre de l'animation proposée par la documentaliste. En conclusion, j'ai fait valoir la pertinence des support en littérature de jeunesse auprès des stagiaires femmes et auprès des stagiaires les plus jeunes parmi ce groupe.

La dernière étape avant de m'engager dans la réalisation de la valise était d'en comprendre le « secret de fabrication ». J'ai donc étudié les documents méthodologiques écrits par Christine Carton, mais j'ai surtout assisté à plusieurs séances de préparation d'un autre nouvelle valise : comment apprendre à lire à son enfant quand on ne sait pas lire soi même.

Il se trouvait que tout l'enjeu méthodologique était là, c'est à dire dans la constitution et l'animation d'un groupe hétéroclite de partenaires rassemblés non par leur connaissances des techniques documentaires mais par leur position professionnelle ou personnelle par rapport au sujet. Ils étaient là, avec leur a priori, leurs représentations, leurs problèmes rencontrés sur le terrain pour essayer ensemble de construire des supports d'animation, des outils dont l'objectif serait d'aider des parents non-lecteurs à donner le goût de lire à leurs enfants.

L'ensemble de ces observations faites, j'ai pu rentrer dans le vif du sujet. Pour cette mission, l'étalement dans le temps a été nécessaire et heureusement que le stage a pu débuter dès le premier trimestre de l'année universitaire. Mais même dans ces circonstances, la valise à ce jour n'est pas terminée. Ma mission a consisté à coordonner les personnes ainsi que les différentes étapes de fabrication de la valise.

⇒ DETERMINATION DU SUJET DE LA VALISE

Le sujet Etre Parent a été pressenti par Christine Carton à l'occasion des échanges entre des partenaires réunis autour de l'écriture du journal de la Maison de l'éducation La Luciole consacré au thème des relations Famille/Ecole.

La détermination d'un sujet émerge de demandes implicites comme pour la valise me concernant, ou de demandes directement institutionnelles comme la valise « grande pauvreté et réussite scolaire » qui fait écho à la préoccupation fondatrice de la Maison de l'éducation. Des demandes institutionnelles peuvent aussi émerger de membres partenaires comme la valise « violence » commandée dans le cadre de la politique de la ville.

Cette première étape de construction de la valise qui consiste à arrêter un sujet ne m'a pas posé de difficulté puisqu'il était déjà défini, avant mon accord pour le traiter.

Pourtant, d'emblée s'est posé pour moi la question du niveau de connaissances à posséder sur un sujet pour être en capacité de mener à bien cette valise mais plus généralement un travail documentaire quelconque.

Je n'ai pu faire autrement que de « comptabiliser » mes acquis et ma motivation avant d'accepter la mission !

- Des unités d'enseignement en psychologie des apprentissages et du développement et en philosophie de l'éducation dans le cadre d'une licence en sciences de l'éducation.
- Un passé professionnel de travailleur social auprès de personnes très âgées.
- Les questionnements de mes amis parents et ceux des parents d'élèves dans le cadre de mes engagements associatifs.
- Enfin, mes propres questions, réponses, expériences et expérimentation comme parent de deux enfants de 9 et 12 ans.

C'est donc avec une représentation en définitive assez fournie que j'abordais le sujet. Pourtant, je ne pouvais prétendre ni à être spécialiste, ni professionnelle, ni porteuse d'un regard pleinement scientifique. Comment alors construire cette assurance qui m'était nécessaire pour oser m'aventurer dans ce sujet si épineux sans trop de préjugés moraux, sans privilégier des aspects au détriment d'autres. Il me semblait devoir faire un état préalable du domaine avant toute confrontation avec le futur groupe de partenaires afin d'être dans des dispositions d'esprit favorables.

L'occasion de ce travail de mise à distance m'a été offerte par l'obligation universitaire de construire un thesaurus dans le cadre d'une unité de valeur en ingénierie linguistique. J'ai donc fait porter l'objet de ce thesaurus sur mon sujet de stage : être parent.

Cet outil documentaire m'a permis de délimiter par une démarche scientifique le domaine et les sous domaines potentiels de ce sujet. Bien que convaincue de l'intérêt de cet outil documentaire pour celui qui indexe, j'ai apprécié la pertinence de celui-ci dans sa construction phase d'élaboration grâce à la possibilité qu'il donne d'organiser schématiquement les concepts. Ce qui m'a donné une certaine assurance pour la suite des étapes à venir.

J'avais même espéré me servir du thesaurus pour engager la réflexion du groupe mais je ne l'ai pas fait par manque de maîtrise de l'animation d'un tel groupe en vue de construire un objet que je me représentait pas très bien non plus. Aujourd'hui avec le recul, je pense que ce thesaurus de toutes façons ne pouvait pas intervenir dès la première rencontre comme je l'avais imaginé car j'ai mesuré la nécessité pour les partenaires de s'ajuster dans une discussion informelle, par rapport aux représentations qu'ils se font du sujet.

⇒ RECHERCHE DE PARTENAIRES

La deuxième grande étape était non seulement de déterminer des partenaires potentiels mais surtout de les « convaincre » de l'intérêt pour eux de construire cette valise et qu'ils puissent évidemment se libérer quelques heures par mois au titre de leur institution ou de leur engagement bénévole.

Pour établir cette liste, je suis partie du carnet d'adresses de la Maison de l'éducation et de mon propre réseau. Le critère principal de sélection des partenaires était que ceux-ci engageaient des actions ou activités auprès de parents. J'ai souhaité aussi équilibrer le groupe en invitant des personnes ou des institutions venant d'horizon et de domaines d'intervention différents.

Après avoir dressé une préliste d'une trentaine de possibilités de partenaires, puis après les avoir contacté par téléphone, j'en ai invité une vingtaine à une première réunion en janvier 2000, une dizaine sont venus et ont participé au moins une fois. Cinq partenaires en dehors des professionnels de la Maison de l'éducation, ont en définitive participé à la réalisation de la valise au moins jusqu'en juillet 2000.

Aucun de ces partenaires n'a de lien avec le monde professionnel du livre ou de la documentation, ce qui n'est pas le cas pour toutes les valises.

Les professions et les motivations annoncées par les participants ont fait l'objet d'un tour de table lors des deux premières réunions dont un abrégé tiré du compte rendu se trouve en annexe 7 :

Liste des statuts et des institutions d'origine des partenaires

2 bénévoles, association de parents d'élèves, fédérations

2 formatrices auprès de parents, spécialisée Petite Enfance, réseau d'associations

1 éducateur auprès de parents déficients intellectuels, association

2 animateurs de valises, Maison de l'éducation

1 documentaliste, Maison de l'éducation

1 agent d'animation, fédération de parents d'élèves

1 stagiaire en documentation, université, Maison de l'éducation

1 animatrice, association caritative

1 assistante sociale, service spécialisé auprès de population immigrée

1 bénévole, association d'aide aux populations immigrées

Commentaires sur le groupe de partenaires

Les partenaires dont la description est surlignée en gras dans la liste sont ceux qui ont participé régulièrement à la fabrication de la valise. Sur les 8 membres réguliers du groupe, on trouve 3 hommes et 5 femmes et la moitié qui sont eux même parents

On trouve représenté, les parents d'élèves avec deux acteurs éducatifs, l'un bénévole engagé dans des responsabilités associatives et un récemment employé (statut d'emploi jeune) dans une fédération pour soutenir des groupes de parents. Le secteur du travail social auprès des parents est le plus représenté avec trois professionnels de formations différentes : un éducateur, une formatrice et une assistante sociale. Ils couvrent aussi des champs d'activités différents : le handicap intellectuel, la petite enfance, l'immigration.

Quant aux membres de la Maison de l'éducation, ils sont tous les trois rattachés au centre de ressources mais avec des statuts différents : une documentaliste responsable du centre, une personne récemment employée (statut

d'emploi jeune) et en formation « sur le tas » en documentation et une stagiaire en maîtrise de documentation.

⇒ TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Le travail avec les partenaires s'est réalisé sous la forme de réunions de deux heures environ.

Dates et ordre du jour des 7 réunions

28/1/2000 : prise de contact ; mise à plat des attentes ; ébauche de méthode

7/3/2000 : présentation des participants ; point sur la méthode ; travail en atelier

7/4/2000 : poursuite du travail en atelier

2/5/2000 : synthèse des travaux en atelier

9/6/2000 : poursuite du travail en atelier

7/7/2000 : première discussion autour du livret d'accompagnement

10/7/2000 : courrier comprenant la deuxième mouture du livret d'accompagnement.

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu.

Les deux premières réunions ont permis aux différents partenaires de faire connaissance et de déterminer ensemble les thèmes et sous thèmes de la valise. La décision de travailler en atelier a permis de traiter plusieurs sous thèmes en parallèle. Les trois membres de la Maison de l'éducation se sont répartis dans les trois ateliers afin d'animer et de prendre des notes. Chacun a assuré le travail intermédiaire nécessaire entre les réunions.

En effet entre chaque réunion, un travail préparatoire d'ordre documentaire était réalisé soit pour permettre une discussion sur nos thèmes de projet, soit pour concrétiser une proposition émise lors de la réunion précédente.

De façon synthétique, nous pouvons dire que le rôle des partenaires a consisté en un apport critique sur le sujet « être parent » permettant la délimitation du sujet en sous thèmes. Ils l'ont fait en fonction de leurs besoins propres ou en fonction de l'ajustement de leur connaissances des problématiques de terrain.

Le deuxième type d'apport critique a consisté à projeter les propositions collectives de concrétisation des projets sur le terrain, nous obligeant au fur et à mesure à réajuster nos idées en fonction de la future utilisation de nos productions. On pourrait dire que les partenaires étaient garant de la « réalisabilité », jusqu'à l'épreuve du test en réel.

2. LES ACTIVITES DOCUMENTAIRES NECESSAIRES A LA VALISE: ESSAI DE TYPOLOGIE.

Les conditions de réalisation des valises, décrites ci-dessus nous amènent donc à comprendre que chaque valise aura sa spécificité et ce en fonction des partenaires et des sujets traités.

En ce qui concerne la valise être parent, le groupe s'est donné comme objectif d'élaborer un outil d'animation destiné à des acteurs éducatifs comme eux dont les publics sont des parents.

Cet ensemble d'animations est coiffé par un document appelé livret d'accompagnement.

Nous allons procéder maintenant à l'analyse de chaque animation afin de qualifier le type de travail documentaire utilisé pour réaliser celles-ci.

Pour réaliser cette analyse, nous prendrons comme objet l'état d'avancement de ces animations à la fin du stage et qui se présentent sous la forme de fiches récapitulatives. Ces fiches récapitulatives sont celles là même qui ont été proposées au groupe le 7/7/2000.

A la suite de chacune de ces fiches qui sont reproduites telles quelles ci dessous, nous nous proposons de lister l'ensemble des opérations documentaires qui nous ont permis de construire ces animations.

Dans notre étude, nous n'analyseront pas la pertinence des animations en tant que réponse adaptée ou non au problème posé. Par ailleurs, nous ajouterons un préambule à chaque fiche récapitulatives afin de recontextualiser l'origine de la décision de créer l'outil décrit dans la fiche récapitulative.

Afin de faciliter les différents repérages nécessaires à l'analyse, j'ai rajouté un chiffre d'identification en rouge pour chaque fiche récapitulative. Chaque opération documentaire porte-t-elle aussi une lettre d'identification qui n'est qu'un point de repère.

**Reproduction des 8 fiches récapitulatives d'animation
arrêtées au 7/7/2000**

Origine et contexte de création aboutissant à la fiche récapitulative n°
1 et 2

Dans l'atelier 1, les sous thèmes à traiter tournait autour de la sexualité, la sécurité et les 5 sens.

Après discussion au sein de l'atelier et en grand groupe, décision est prise d'aborder plus précisément le thème de la sexualité du point de vue des origines de la naissance. Ce sujet sur lequel les enfants posent régulièrement des questions auxquelles les parents ne sont pas toujours prêts à répondre. Considérant que les enfants interrogateurs auraient l'âge maternel et primaire, l'utilisation de la médiation de la littérature de jeunesse nous a semblé pertinent.

Le deuxième thème traité par ce groupe a été : le désir ou le non-désir d'enfant. Fiche récapitulative n°2

Ce sujet délicat à aborder en groupe devait faire l'objet d'une animation permettant au public destinataire d'être libre de ses paroles. C'est pourquoi l'utilisation de cartes avec des illustrations sans texte (annexe 8) à été décidée.

Fiche récapitulative n°1

TITRE DE L'ANIMATION	COMMENT RACONTER A SES ENFANTS D'OU VIENNENT LES BEBES N°1*
THEME	SEXUALITE DES PARENTS EN LIEN AVEC LA NAISSANCE
SUPPORT	5 LIVRES DE LITTERATURE DE JEUNESSE : 1) D'OU VIENNENT LES BEBES 2) LA NUIT OU JE SUIS NEE 3) ETC...
OBJECTIFS POURSUIVIS	* TROUVER LES MOTS POUR ABORDER LA SEXUALITE AVEC LES ENFANTS.
ANIMATION PROPOSEE	<u>PRESENTER LES 5 LIVRES.</u> <u>LECTURE PAR 5 VOLONTAIRES OU PAR 1 SEUL.</u> <u>DISCUSSION GENERALE :</u> 1 OU 2 MOTS SUR CHAQUE LIVRE. LEQUEL PREFEREZ-VOUS ? DITES POURQUOI ? <u>RECHERCHE DU DESTINATAIRE DU LIVRE.</u> QUE PENSEZ-VOUS DE LA FAÇON DE RACONTER DANS CHAQUE LIVRE ? QUE PENSEZ-VOUS DES INFORMATIONS DELIVRES, DE LEUR NIVEAU DE PRECISIONS ? QUELLE EST LA FAÇON DE RACONTER QUI VOUS PLAIT LE PLUS ET POURQUOI ? <u>LES THEMES ABORDES DANS LES LIVRES.</u> RETROUVEZ LES ETAPES EVOQUEES DANS CHAQUE LIVRE

Liste des opérations documentaires nécessaires (la fiche récapitulative n°1)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus de documents en atelier et détermination de sous thèmes de recherche
- J) recherche bibliographique hors centre de documentation en littérature de jeunesse et suivant l'objectif de l'animation
- G) sélection collective des supports.
- M) analyse documentaire collective de chaque ouvrage sélectionné à des fins d'animation.
- B) réécriture collective à partir du document et de la mise en forme proposée
- C) réécriture individuelle de la fiche récapitulative
- D) mise en forme documentaire de la fiche récapitulative

Fiche récapitulative n°2

TITRE DE L'ANIMATION	ATTENDRE UN ENFANT : TOUT PEUT CHANGER N°2
THEME	DESIR ET NON-DESIR D'ENFANT
SUPPORT	CARTES MUETTES
OBJECTIFS POURSUIVIS	PERMETTRE A DES PARENTS DE METTRE DES MOTS POUR IDENTIFIER LEUR VECU. PERMETTRE, PAR L'ECHANGE AVEC D'AUTRES PARENTS, DE PRENDRE CONSCIENCE DE SA PROPRE HISTOIRE PERSONNELLE ET DE LA METTRE A DISTANCE.
ANIMATION PROPOSEE	A PARTIR D'UNE SERIE D'IMAGES, PLUSIEURS DEBUTS DE SCENARIOS SONT PROPOSES. POUR CHACUN DE CES SCENARIOS, LE GROUPE OU CHAQUE PARTICIPANT POURSUIT L'HISTOIRE. CHAQUE SCENARIO PART D'UNE SITUATION « THEORIQUE ». LA DISCUSSION EST ALORS ORIENTEE SUR LA MULTIPLICITE DES HISTOIRES INDIVIDUELLES POSSIBLES. CES COMPLEXITES FONT PARTIES DE L'HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE PARENT ENFANT. SCENARIO N°1 : LE DESIR D'ENFANT EXAUCÉ IMAGE 1-2-3 SCENARIO N°2 : LE DESIR D'ENFANT NON EXAUCÉ IMAGE 1-2-4-5-6-7 SCENARIO N°3 : LE NON-DESIR D'ENFANT IMAGE 1-7-4-6- SCENARIO N°4 : LA GROSSESSE CACHEE IMAGE 1-8-7-4- AUTRES SUJETS SUSCEPTIBLES D'ETRE ABORDES A TRAVERS CETTE ANIMATION : CONTRACEPTION AVORTEMENT GROSSESSES MEDICALEMENT ASSISTEES ADOPTION

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°2)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus sélectionné
- G) sélection collective d'un support(ici, un article de magazine généraliste : Ça m'intéresse.)
- H) utilisation des illustrations du document à nos propres fins.
- B) réécriture collective à partir du document et élargissement à l'expérience professionnelle.
- C) réécriture individuelle de la fiche récapitulative
- D) mise en forme documentaire

Origine et contexte de création des fiches récapitulatives n°3,
4 et 5

L'atelier 3 s'est posé des questions sur la manière d'aborder les notions de règles et de limites en éducation au sein du groupe familiale. Pour ce faire, le groupe a décidé de développer le concept de mode éducatif

La découverte du concept par les parents se fait au travers de 3 approches différentes :

Fiche 4 approche cognitive par la découverte du concept.

Fiche 3 approche psychologique par un positionnement plus personnel et individuel.

Fiche 5 approche concrète par une mise en situation fictive.

Les trois fiches sont donc liées par leur thème et par la progression possible, ajustables en fonction du groupe de parents.

Un dossier documentaire sur l'état de la recherche sur ce concept de mode éducatif sera joint à la valise en appui aux médiateurs.

Fiche récapitulative n°3

TITRE DE L'ANIMATION	DECOUVRIR SON PROPRE MODE EDUCATIF N°3
THEME	LES MODES EDUCATIFS
SUPPORT	FICHE SCHEMA INDIVIDUELLE
OBJECTIFS POURSUIVIS	REPERER SON PROPRE MODE EDUCATIF A UN INSTANT DONNE.
ANIMATION PROPOSEE	DESCRIPTION DU SCHEMA : LES QUATRE CERCLES ORGANISES COMME UNE CIBLE REPRESENTENT CHACUN UN MODE EDUCATIF. LES DIAGONALES DECOUPENT LA CIBLE EN AUTANT DE THEMES SOUHAITES. LE BUT EST DE COCHER OU DE COLORIER LES MODES EDUCATIFS UTILISES EN FONCTION D'UN THEME DETERMINE. ON OBTIENT DONC UNE VUE D'ENSEMBLE DES MODES EDUCATIFS AUXQUELS NOUS PENSONS AVOIR RECOURS A UN MOMENT DONNE ET SUR DES THEMES TRAITES. PLUSIEURS VARIANTES SONT POSSIBLES A PARTIR D'UN MEME SCHEMA.

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°3)

- A) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- B) analyse collective du corpus sélectionné
- B) réécriture collective à partir du document et élargissement à l'expérience professionnelle.
- C) réécriture individuelle informatisée du schéma standard et de la fiche récapitulative
- D) mise en forme documentaire de la fiche récapitulative

Fiche récapitulative n°4

TITRE DE L'ANIMATION	DECOUVRIR DES MODES EDUCATIFS 4*
THEME	LES MODES EDUCATIFS
SUPPORT	CARTES SUR THEMES ILLUSTRANT 4 MODES EDUCATIFS. 4 TABLEAUX DIVISES EN THEMES ET PRETS A ACCUEILLIR LES CARTES.
OBJECTIFS POURSUIVIS	DECOUVRIR, PRENDRE CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE DE MODES EDUCATIFS. DEFINITION : « DANS LA VIE QUOTIDIENNE DE LA FAMILLE, LES EVENEMENTS NE SE PRODUISENT PAS PLUS AU HASARD QUE DANS LE MONDE PHYSIQUE. ILS SONT LIES ENTRE EUX DE MANIERE PLUS OU MOINS STABLE PAR DES REGLES POUVANT ETRE EXPLICITES (REGLES DE COMPORTEMENT) OU IMPLICITES (HABITUDES). D'APRES CLASSE SOCIALE, MILIEU FAMILIAL, INTELLIGENCE DE JACQUES LAUTREY. CES REGLES DE VIE PEUVENT ETRE FAIBLEMENT, SOUPLEMENT, RIGIDEMENT STRUCTUREES.
ANIMATION PROPOSEE	1) COMMENTER EN GROUPE L'ILLUSTRATION GNERIQUE DE CHAQUE TABLEAU AFIN DE FAIRE DECOUVRIR EN GROUPE LES SPECIFICITES DE CHAQUE MODE EDUCATIF. 2) CHACUN A SON TOUR LES PARTICIPANTS PRENNENT UNE CARTE ET LA REPLACE DANS UN DES TABLEAUX SUIVANT CE QU'IL SUPPOSE ETRE JUSTE. 3) ESSAIE DE DEFINITION COLLECTIVE 4) REPLACER DANS LES MEMES CONDITIONS, LES CARACTERISTIQUES POSSIBLES DE L'ENFANT. 5) DEBAT AVEC APPORTS THEORIQUES. (Cf. : DOSSIER DOCUMENTAIRE) VARIANTE : 2) DISTRIBUTION DE TOUTES LES CARTES ENTRE LES PARTICIPANTS.

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°4)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus sélectionné et détermination de sous thèmes de recherche
- G) sélection collective des supports
- H) utilisation des illustrations des documents à nos propres fins.
- D) mise en forme documentaire sous forme de tableaux et de carte
- B) réécriture collective à partir du document et de la mise en forme proposée
- D) mise en forme documentaire par une illustratrice.
- C) réécriture individuelle de la fiche récapitulative

Fiche récapitulative n°5

TITRE DE L'ANIMATION	UNE JOURNEE A LA MER EN FAMILLE N°5*
THEME	LES MODES EDUCATIFS
SUPPORT	JEU COOPERATIF
OBJECTIFS POURSUIVIS	MISE EN SITUATION DE MODES EDUCATIFS DANS LE CONTEXTE D'UNE SORTIE A LA MER AVEC PLUSIEURS FAMILLES. LES THEMES SONT LES MEMES QUE CEUX DEFINIS DANS L'ANIMATION : DECOUVERTE DES MODES EDUCATIFS. (REGLES ; REGLES DE VIE QUOTIDIENNE ; GROS MOTS ; TELEVISION/ LOISIRS/ SORTIE ; SEXUALITE ; PUNITION/RECOMPENSES ; RELATION PARENT/ENFANT ; RANGEMENT ; ECOLE ; DEVOIRS SCOLAIRES ; FREQUENTATION ; DROIT DE PAROLES ; ARGENT DE POCHE ; VETEMENTS)
ANIMATION PROPOSEE	EN COURS D'ELABORATION, DANS LE CADRE D'UN GROUPE DE RECHERCHE SUR LE JEU COOPERATIF

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°5)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus de documents en atelier et détermination d'une animation sous forme de jeu.
- D) recherche bibliographique tous supports hors centre de documentation
- A) recherche d'informations pour alimenter le groupe de réflexions qui travaille sur la création du jeu coopératif.
- D) mise en forme documentaire de la fiche récapitulative.

Origine et contexte de création de la fiche récapitulative n°6

Tout au long de la construction de la valise, le concept de représentation sociale est apparu à l'ensemble du groupe comme un concept précieux. En effet, il nous a permis d'imaginer comment intervenir sur les représentations sociales en fonction des thèmes abordés dans la valise.

Le rôle de parent, dans sa complexité est propice à un échange de réflexions. Mais pour éviter la foire d'empoigne, une mise au point des représentations de chacun, nous semblait utile en préalable à des échanges constructifs.

Fiche récapitulative n°6

	SE REPRESENTER SON ROLE DE PARENT N°6*
THEME	ROLE DE PARENT
SUPPORT	PHOTO LANGAGE
OBJECTIFS POURSUIVIS	PERMETTRE AUX PARENTS DE S'APPROPRIER EN MOTS LEUR REPRESENTATION SUR CE QU'ILS CONSIDERENT ETRE LEUR ROLE EN TANT QUE PARENT.
ANIMATION PROPOSEE	1) CHAQUE PARTICIPANT CHOISIT DEUX PHOTOS PARMIS TOUTES CELLES PROPOSEES. IL EN CHOISI UNE REPRESENTANT LE POSITIF DE SON ROLE DE PARENT ET L'AUTRE REPRESENTANT LE NEGATIF. CHACUN A SON TOUR JUSTIFIE ET COMMENTE SES CHOIX. PERSONNE N'INTERVIENT ET L'ANIMATEUR NOTE AU TABLEAU L'ENSEMBLE DES PAROLES DE CHACUN. IL EST IMPORTANT QUE CHACUN REDISE BIEN CE QU'IL PENSE LUI. 2) L'ANIMATEUR DANS LA DERNIERE PHASE, LISTE ET FAIT LA SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DE CE QUI A EMERGE DU GROUPE. L'ETAPE 1) ET 2) PEUVENT FAIRE L'OBJET DE DEUX SEANCES DIFFERENTES, CE QUI PEUT PERMETTRE A L'ANIMATEUR DE PREPARER LA SYNTHESE PARFOIS COMPLEXE A EXTRAIRE.

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°6)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus sélectionné et détermination de sous thèmes de recherche
- G) sélection collective des supports
- H) utilisation des illustrations des documents à nos propres fins.
- C) réécriture individuelle de la fiche guide
- D) mise en forme documentaire de la fiche guide

Origine et contexte de création de la fiche récapitulative n°7

Le sommeil et l'alimentation était les deux thèmes de travail de l'atelier 2. Ce groupe a réalisé un précieux travail de recueil des supports d'animation utilisés sur le terrain. Il en a dressé une liste ainsi que les sous thèmes abordés. Ce travail de collecte d'informations va devenir un rapport bibliographique.

Le même type de besoin d'informations s'est avéré nécessaire concernant les centres de ressources, les institutions et les personnes ressources sur ces deux thèmes. Il a semblé alors techniquement intéressant de prolonger la base de données nouvellement créée pour informatiser le catalogue du réseau des centres de ressources.

Fiche récapitulative n°7

TITRE DE L'ANIMATION	SOMMEIL ET ALIMENTATION N°7*
THEME	SOMMEIL ET ALIMENTATION
SUPPORT	BASE DE DONNEES RELATIONNELLES SUR LOGICIEL DE TYPE ACCESS.
OBJECTIFS POURSUIVIS	MUTUALISER LES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES, HUMAINES ET DOCUMENTAIRES SUR LE THEME DU SOMMEIL ET DE L'ALIMENTATION DANS L'EDUCATION FAMILIALE.
OUTILS	B) CATALOGUE : ETAT DE LA BASE DE DONNEES AU _____ * EN CENTRE DE RESSOURCES * EN INSTITUTIONS * EN PERSONNES RESSOURCES (FICHES TYPES JOINTES) C) RAPPORT BIBLIOGRAPHIQUE EN FONCTION DES SOUS THEMES ET DES SUPPORTS. (UNE FEUILLE PAR THEME ET UNE ICONE PAR SUPPORT)

Liste des opérations documentaires nécessaires (fiche récapitulative n°7)

- E) recherche de documents sur le thème dans le fonds du centre de documentation
- F) analyse collective du corpus sélectionné et détermination de sous thèmes de recherche
- J) détermination collective des besoins d'informations documentaires sur ces thèmes.
- K) détermination entre professionnels de la documentation des outils documentaires appropriés.
- L) élaboration du MCD et du MLD du répertoire sur les institutions et les personnes ressources à partir d'un répertoire sur les centres ressources, déjà en cours.
- D) mise en forme documentaire (élaboration d'un rapport bibliographique à partir des documents de références cités par les partenaires et à partir du fonds du cdi et à partir d'une recherche documentaire hors les murs)
- D) mise en forme documentaire de la fiche récapitulative

Origine et contexte de création de la fiche récapitulative n°8

Dans l'atelier 2, il a été retenu qu'un des supports les moins rébarbatifs pour les publics de parents en difficulté de lecture était la cassette vidéo. Ce support permet donc aux animateurs d'aborder des questions éducatives à des fins d'apprentissages ou de débat.

Le constat a pourtant été fait que les animateurs n'avaient pas toujours les connaissances nécessaires pour utiliser pédagogiquement ce support. C'est pourquoi l'idée d'intégrer une fiche d'aide à la préparation d'une animation à partir d'une cassette vidéo semblait judicieuse et utile pour les médiateurs. L'état d'avancement de la fiche est en annexe 9.

Fiche récapitulative n°8

TITRE DE L'ANIMATION	ANIMER A PARTIR D'UNE CASSETTE VIDEO N°8*
THEME	SAVOIR-FAIRE EN ANIMATION DE DEBAT, AVEC UNE CASSETTE VIDEO.
SUPPORT	FICHE STANDARD.
OBJECTIFS POURSUIVIS	PREPARER ET ANIMER A PARTIR D'UNE CASSETTE VIDEO.

Liste des opérations documentaires nécessaires (la fiche récapitulative n°8)

- C) recherche d'une information initiale, de documents sources pour construire notre fiche standard.
- D) réécriture collective à partir du document et élargissement à l'expérience professionnelle.
- E) réécriture individuelle de la fiche standard (annexe 9)
- F) mise en forme documentaire (fiche guide)

A cet ensemble d'animations et d'outils particuliers destinés à traiter des sous thèmes précis de la valise être parent, il faut ajouter des produits documentaires généraux couvrant l'ensemble de la valise.

Origine et contexte de création des bibliographies : N° 9

Afin d'informer les acteurs éducatifs de l'état d'avancée de la recherche sur l'éducation familiale, l'élaboration d'une bibliographie sélective consacrée à ce champs de la connaissance, nous a semblé utile. Le même produit documentaire semblait aussi pertinent pour les parents mais sélectionnée parmi les monographies destinées au grand public.

Liste des opérations documentaires nécessaires

- I) recherche bibliographique sur les modes éducatifs dans les recherches universitaires à destination des médiateurs
- I) recherche bibliographique sur les modes éducatifs à destination des parents.
- D) mise en forme documentaire sous d'un rapport bibliographique.

Origine et contexte de création du dossier documentaire : N° 10 et de l'analyse critique de magazines :N° 11

Les magazines de presse destinés à un public de parents sont assez nombreux et existent seulement depuis une dizaine d'années sur le marché. Les titres sont : Top famille ; Famille Magazine ; Parents ; Enfants. Des rubrique « éducation » font aussi partie de magazines de la presse féminine comme Femmes Actuelles. On peut trouver aussi des dossiers dans la presse généraliste comme Ca m'intéresse, La vie qui ont suivi l'actualité sur la conférence de la famille. Enfin les publications du secteur associatif engagés dans la défense du rôle des parents comme celle émanant de la FNPE et dont le titre est L'Ecole des parents, ainsi que les publications des professionnels de la petite enfance comme Enfants d'abord sont encore autant de sources exploitables pour un travail avec des publics de parents.

Aussi deux types de produits documentaires sont en cours de réalisation. L'un est destiné aux acteurs éducatifs voire à leur public de parents et c'est le dossier documentaire. L'autre est destiné aux acteurs éducatifs et conçu comme un outil pour conseiller les parents dans leur choix de lecture c'est l'analyse critique et comparative des magazines de presse ciblée parents.

Liste des opérations documentaires nécessaires au dossier documentaire N°10

- N) dépouillement de revues grand public ciblées parents en fonction de tous les sous thèmes traités dans la valise et élargi à des sous thèmes non encore traités mais en prolongement de ceux-ci.
- O) classement de ce dossier documentaire dans le prolongement du thesaurus.
- D) mise en forme documentaire : finalisation concrète de la présentation du dossier documentaire (plan de classement ; classeur etc...)

Liste des opérations documentaires nécessaires à l'analyse critique de magazines N° 11

- P) élaboration collective entre professionnels d'une grille d'analyse de revue et élucidation des questions générales à laquelle cette grille devrait répondre.
- M) analyse documentaire des titres sélectionnés.
- C) réécriture individuelle des résultats de l'analyse critique à destination des médiateurs à la fois pour le contenu et pour la méthode
- B) réécriture collective de cette étude
- D) mise en forme documentaire de cette étude

Origine et contexte de création du livret d'accompagnement :12*

Le livret d'accompagnement est la clé de voûte, le document central, récapitulant toute la valise.

Le groupe a décidé de le consacrer à l'explication du projet d'intention de la valise être parent, à la présentation des outils d'animation et d'information proposés et la façon possible de les utiliser. (annexe 10)

Liste des opérations documentaires nécessaires N° 12

- C) réécriture individuelle de l'ensemble des travaux et élaboration d'une première mouture destinée à être mise en discussion.
- B) réécriture collective à partir du document et de la mise en forme proposée
- C) réécriture individuelle d'une deuxième mouture destinée à être soumise à discussion et ainsi de suite jusqu'à la décision du groupe de stopper et en fonction de l'échéancier
- D) mise en forme documentaire du livret d'accompagnement

3 SYNTHÈSE DE CETTE TYPOLOGIE ET ESSAI DE SIGNIFICATION

Première étape de synthèse :

Pour procéder à la première étape de synthèse de cette typologie, une liste a été dressée. Elle a été établie à partir des opérations documentaires nécessaires à la construction des animations ou des produits documentaires et qui ont été décrites dans le chapitre précédent. Les opérations citées au moins une fois compose cette liste.

Le même référencement avec les lettres a été gardé que dans la description de ces opérations. Par contre, la nature de l'application précise de ces opérations a été supprimée.

<p><i>Liste des opérations documentaires nécessaires à l'élaboration de la valise.</i></p>
--

- A) recherche d'information.
- B) réécriture collective.
- C) réécriture individuelle.
- D) mise en forme documentaire.
- E) recherche de documents dans le fonds du centre de documentation.
- F) analyse collective du corpus sélectionné.
- G) sélection collective d'un support.
- H) utilisation des illustrations du document à nos propres fins.
- I) recherche bibliographique tous supports hors fonds du centre de documentation.
- J) détermination collective des besoins d'informations documentaires.
- K) détermination entre professionnels de la documentation des outils documentaires appropriés.
- L) élaboration d'un MCD et d'un MLD.
- M) analyse documentaire collective de chaque ouvrage sélectionné à des fins d'animation.
- N) dépouillement de revues.
- O) classement de dossier documentaire dans le prolongement du thesaurus.
- P) élaboration collective entre professionnels d'une grille d'analyse de revue et élucidation des questions générales à laquelle cette grille devrait répondre.

Conclusions partielles

Nous pouvons donc dire que pour élaborer la valise, nous avons recensé 16 opérations documentaires différentes. 6 d'entre elles sont le fruit d'un travail collectif exécuté avec les partenaires : B ; F ; G ; H ; J ; M

Deuxième étape de synthèse :

Dans un deuxième temps de synthèse, j'ai voulu savoir si il existait une cohérence dans l'ordre d'exécution des opérations documentaires qui ont permis l'élaboration des valises.

C'est pourquoi j'ai dressé un tableau, où est retranscrit cet ordre d'exécution pour chaque animation ou produit documentaire. Les références en bleu, correspondent aux opérations documentaires réalisées par les documentalistes et les partenaires dans un travail commun.

Produit ou animation documentaire N°	Ordre des opérations documentaires							
N° 1	A	B	C	D				
N°2	E	F	G	H	B	C	D	
N°3	E	F	B	C	D			
N°4	E	F	G	H	D	B	D	C
N°5	E	F	I	A	D			
N°6	E	F	J	K	L	D	D	
N°7	E	F	G	H	C	D		
N°8	E	F	I	G	M	B	C	D
N°9	I	I	D					
N°10	N	O	D					
N°11	P	M	C	B	D			
N°12	C	B	C	D				

Conclusions partielles

Plusieurs remarques peuvent être faites sur ces opérations :

Nous pouvons constater que la méthode employée pour entamer la construction d'un produit documentaire démarre quasiment toujours par les mêmes opérations (E) et (F). Cette étape consiste à offrir à la discussion, un corpus documentaire déjà sélectionné à partir du fonds du centre. La recherche documentaire ayant permis cette sélection sert de base de référence au groupe pour assurer ses choix d'informations ou en relever les manques, pour déterminer ses objectifs et construire ses propres documents.

Nous pouvons observer aussi que les opérations à réaliser avec le groupe B ; F ; G ; H ; J ; M sont toujours encadrées par des opérations réalisées par le documentaliste seul. Cette constatation est dû au fait que le travail réalisé uniquement par le documentaliste est un travail préparatoire aux réunions du groupe ou vient concrétiser les décisions qui y sont prises. Ce travail intermédiaire est essentiel à l'avancée de la construction de la valise.

Les opérations documentaires qui se réalisent collectivement au sein du groupe se passe la plupart du temps sous la forme d'une discussion critique d'un ou plusieurs documents et ce en fonction de la nature du travail à concrétiser : par exemple comme pour l'analyse de corpus (F).

Cette discussion critique variera en fonction des membres du groupe. Elle se construit grâce aux apports des acteurs éducatifs sur les thèmes à traiter. Leurs avis varient en fonction de leurs compétences propres et portent tant sur le contenu des documents à sélectionner que sur leur lisibilité. Régulièrement au sein des réunions était redit ou redéfinit les objectifs de l'animation préparée et le public destinataire au final ou comme médiateur. Le critère de sélection était l'idée que l'on se faisait de la réception possible de ce que nous étions en train d'élaborer.

Le travail de médiation de la part de l'animateur de l'atelier était alors d'arriver à accorder les points de vues. En présence d'un réel désaccord ou d'une autre piste à suivre, de nouveaux critères étaient établis permettant une nouvelle recherche documentaire préalable à une prochaine réunion.

Le groupe de fabrication de la valise se compose de non professionnels dans le champs de la documentation et le documentaliste animateur du travail à réaliser doit en tenir compte. Il est alors amené à «évaluer la culture documentaire» de ses partenaires. Cette démarche est nécessaire pour pouvoir adapter par exemple son vocabulaire. On pourrait imaginer des construction de valise ou la nécessité pour le documentaliste va jusqu'à fournir des éléments formatifs en matière de techniques documentaires.

Nous pouvons constater encore que le travail de réécriture collective ou individuelle constitue la trace de l'avancée des productions documentaires. Il organise aussi le support sans lequel les discussions, les décisions du groupe n'auraient pas de prises. En devenant matériel, ce travail oral de réflexion intègre lui-même le circuit de la confrontation potentielle.

Ce travail de réécriture revêt des enjeux sur des plans différents :

pour le groupe :

- il sert de base de discussion
- il doit finaliser ses idées
- il doit respecter ses idées

pour celui qui écrit :

- il doit trouver le style qui aura l'accord du groupe
- il doit transcrire les discours dans le type de texte adapté

(descriptif ? injonctif ?)

pour la valise :

- mise en cohérence des types de textes
 - dans les produits documentaires
 - dans les fiches de présentation des animations
 - dans le livret d'accompagnement

Troisième étape de synthèse :

L'ensemble de ces opérations exécutées dans un ordre proche ou éloigné, a abouti à chaque fois à une production différente.

En reprenant dans les fiches récapitulative, la rubrique support nous obtenons la liste suivante :

Fiche récapitulative N° 1 : 5 livres de littérature de jeunesse

N° 2 : Cartes muettes

N° 3 : Fiche schéma individuelle

N° 4 : Cartes et tableaux

N° 5 : Jeu coopératif

N° 6 : Photo langage

N° 7 : Base de données relationnelles

N° 8 : Fiche standard

N° 9 : Rapport bibliographique.

N° 10 : Dossier documentaire

N° 11 : Mise en forme documentaire l'étude

N° 12 : Livret d'accompagnement

Conclusions partielles

Nous pouvons classer ces supports en 5 genres sachant que pour 4 d'entre eux ils ne sont classiquement pas identifiés comme faisant partie des produits documentaires. Ce sont ceux là qu'il nous semble intéressant de traiter. Pour autant, toutes les questions se rapportant à aux produits dits « classique » ne sont pas forcément résolues.

Les produits « classiques » : N° 7, N° 9, N° 10, N° 1, N° 11

Pour chacun d'eux les questions de présentation matérielle ainsi que la facilitation de l'appropriation par l'utilisateur se sont posées sachant que chaque fois le public destinataire est potentiellement double : les acteurs éducatifs et leur public de parents. A cela s'ajoutent les questions relevant de choix de formes à géométrie variable (présentation sous forme de classeur pour le dossier documentaire etc...). En effet, cela devrait permettre à ces mêmes acteurs éducatifs de n'intégrer dans leur valise propre que tout ou partie de la valise « complète » en fonction de la situation de médiation qu'ils souhaitent mettre en place.

Les jeux : N° 5

C'est certainement la forme qui m'a le plus surpris, en tant que documentaliste apprentie. Je n'avais pas rangé dans les produits documentaires potentiels, la forme d'un jeu de société.

Pourtant le jeu porte en lui toutes les caractéristiques du document et si l'on s'en tient à la définition suivante : « tout objet, lieu ou personne supportant de l'information en vue de la communiquer ». On peut alors dire qu'ici la communication se fait en jouant.

Les illustrations détournées :N° 2, N° 4, N°6

Ici, ces produits documentaires ont en commun d'avoir été créés à partir de documents ou partie de document qu'on a utilisé à d'autres fins que celles prévues dans le document source.

Nous avons alors procédé à un détournement du document.

Les fiches :N° 8, N° 3

Les fiches ont ce statut particulier d'un document qui reste à compléter avec les informations du lecteur à venir. Reproductible à l'infini, ces fiches seront au final autant de documents différents. Ils permettent une appropriation et une exploitation personnelle de l'information.

Les modes d'emploi :12*

Les modes d'emploi sous la forme du livret d'accompagnement ou des fiches récapitulatives, ont ceci de particulier qu'ils délimitent, informent, suggèrent, orientent l'usage du document ainsi que les relations qu'il entretient avec les autres documents.

Le mode d'emploi objective et finalise l'ensemble de la valise . Il lui permet de légitimer ce produit documentaire complexe composé de tous les autres produits dans un système de cohérence des produits entre eux. Par la réécriture dont il fait l'objet et dont l'objectif est de donner une signification, il permet de voir du sens là où on pourrait ne voir qu'un agrégat de documents multi supports et multi formes.

Conclusion

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que la valise ressources intègre un nombre important de produits documentaires, que ces produits ont des formes variées et que ces formes ne sont pas limitées aux formes canoniques :dossier documentaire, rapport bibliographique...

Ces « nouvelles » formes peuvent se décliner sous celles de jeux, de fiches, de documents détournés et de mode d'emploi.

IV. ANALYSE DES ENJEUX AUTOUR DE LA VALISE.

L'étude d'une valise ressources :être parent nous montre la complexité de ce produit documentaire.

Cette complexité s'attache non seulement à la réalisation matérielle de la valise mais aussi à la réalisation conceptuelle qui dépend à la fois d'un groupe de personnes mais aussi d'un certain sens de la créativité en documentation.

Il nous a semblé intéressant d'essayer d'évaluer ce que cette valise mettait en jeu au travers de sa méthodologie de fabrication.

1 CONSEQUENCES SUR LES PRODUITS DOCUMENTAIRES

Comme nous l'avons développé plus haut, nous avons constaté un élargissement potentiel de ces produits documentaires.

Ces produits ont une valeur informative en eux même et dans un ensemble : la valise.

Ces produits sont comme autant de point de vue sur le sujet traité et la démultiplication des formes offre une multiplicité d'accès.

Ces produits, conçu dans l'ensemble valise ne limite pas leur objectif en tant que document, à de la délivrance d'information, mais l'ouvre à une mission de réflexion et de modification des représentations sociales.

2 CONSEQUENCES INSTITUTIONNELLES POUR LA MAISON DE L'EDUCATION

La méthodologie de fabrication des valises est en correspondance avec les objectifs de la Maison de l'éducation : partenariat, échanges, traitement des thèmes éducatifs, problématiques que la forme à géométrie variable de la valise permet d'aborder, malgré ces sujets si controversés.

Les créations de valises ressources assurent donc à la Maison de l'éducation la mise en œuvre concrète de son projet « idéologique ». Cette construction documentaire se retrouve alors au service de l'image et ce dans une réalisation de l'institution.

Les valises représentent donc pour l'institution un enjeu communicationnel fort.

3. CONSEQUENCES SUR LES PERSONNES

Quel impact réel, les valises produisent-elles sur les personnes concernées par leur utilisation?

Pour traiter cette partie de façon plus scientifique, des entretiens avec les personnes concernées devraient être réalisés.

Nous nous en tiendrons ici à émettre des hypothèses.

⇒ LES DESTINATAIRES : LES ACTEURS EDUCATIFS ET LE GRAND PUBLIC

Je n'ai pas pu comme je le souhaitait initialement approfondir des dimensions qui me semblent essentielles pour tirer partie de tous les enseignements que peut receler le concept de valise. En particulier, je voulais mener des entretiens avec les partenaires coauteurs des valises pour recueillir leurs avis sur ce travail réalisé ensemble. J'aurais voulu aussi observer les réactions des publics destinataires...

Afin de réajuster régulièrement la pertinence de la valise, le documentaliste s'adresse en direct aux utilisateurs/médiateurs.

A cet effet, une fiche d'évaluation a été conçue par la documentaliste pour recueillir les avis des médiateurs sur l'utilisation de la valise. Une personne est depuis peu chargé de leur récolte et aucune analyse à ce jour n'a encore été tirée.

On peut imaginer que la satisfaction peut naître d'avoir trouvé un produit fini, une sorte de kit de réflexion prêt à l'emploi. Le temps passé par le groupe, la mutualisation des idées qui en ressort, le traitement relativement ludique et simplifié devrait apparaître comme un gain d'énergie pour les médiateurs dont les préoccupations sont multiples.

Il reste que cette notion de valise malgré les efforts de lisibilité dont elle fait l'objet est un produit documentaire complexe. Conscient de cela, le centre de ressources compte depuis peu dans son personnel un animateur des valises. Sa fonction comprends la présentation de valise mais aussi des démonstrations d'animation et d'utilisation, sans oublier l'évaluation.

Mais l'enjeu véritable se situe dans l'appropriation ou non de la valise par le grand public pour lequel elle a été conçue. Et plus précisément, ce montage documentaire a-t-il réussi à interpeller, interroger ce public, à répondre à ses questions, à faire progresser la maîtrise du sujet traitée ?

Pour aller plus loin, nous pourrions mener une observation des publics destinataires : animateurs/médiateurs et grand public pour tenter d'appréhender les effets de la valise en mesurant par exemple l'écart entre leurs représentations du problème avant l'accès à la valise puis après cette médiation...

⇒ LES PARTENAIRES COAUTEURS

Pour les partenaires ayant participé à la fabrication de la valise, on peut penser qu'au-delà de l'engagement et/ou obligation institutionnelle, ils ont trouvés une certaine satisfaction et ce à la hauteur des débats engagés et de leur volonté à se rendre disponible.

Ce qu'on souhaiterait qu'ils aient trouvé, c'est :

- un lieu de discussion et de débats
- un lieu d'élucidation collective de questions

- un lieu de construction des réponses possibles
- un autre regards sur le monde de la documentation
- un certain renouvellement à considérer leur propre métier

⇒ LE DOCUMENTALISTE

Adapter ses compétences à un projet institutionnel toujours spécifique.

Reconsidérer à chaque valise le moyen le plus pertinent de le traiter et ce tant du point de vue des partenaires potentiels, des méthodes de travail collectif à organiser que des formes les plus adaptées de l'utilisation des techniques documentaires. Cela implique une telle maîtrise de ces techniques qu'elles ne sont pas une fin en soi, mais seulement au service d'objectifs plus large.

Cet ensemble de paramètres à intégrer marquent la complexité d'un tel travail.

Un effort constant d'adaptation et d'écoute et d'imagination est donc nécessaire au documentaliste.

4. LA VALISE RESSOURCES, UN ENRICHISSEMENT A LA CULTURE PROFESSIONNELLE

Nous avons montré que la valise ressources est un produit documentaire complexe.

Qu'à ce titre, et compte tenu de sa méthodologie de fabrication, il devient une véritable création. A partir d'une problématique donnée, se met en place un vrai dispositif documentaire de création d'un objet unique. Cet objet contient en lui une provocation de la culture de l'autre par l'interpellation des représentations sociales qu'il convoque grâce à l'organisation spécifique des informations dans ses documents et par ses multiples supports.

⇒ ELARGISSEMENT DES COMPETENCES DU DOCUMENTALISTE

Cette objet culturel à réaliser demande au documentaliste d'élargir ses compétences professionnelles.

Son rapport aux usagers s'enrichis d'une dimension médiatrice supplémentaire. Si il était déjà médiateur entre l'usager et le document, il devient médiateur entre les personnes vers un nouveau document. En cela, il aide le groupe à construire ses idées et à en créer la trace.

⇒ ELARGISSEMENT DES RAPPORTS DU DOCUMENTALISTE AU DOCUMENT :
LA CREATIVITE EN JEU

Dans les conditions énoncées ci dessus, nous percevons que le documentaliste subit un déplacement de son rapport au document. De gestionnaire de l'information et des documents, il passe à celui de créateur de documents. En effet, le détournement et la réécriture des documents qu'il a constamment réalisé dans la fabrication de la

valise, l'ont obligé à repenser de nouveaux documents. Ces nouveaux documents étaient créés en permanence dans une intention précise.

Cette notion d'intention fait partie de la notion de contrat de lecture. Nous mesurons que le documentaliste dans ces conditions modifie aussi son rapport au contrat de lecture d'un document. De celui qui le valorise, il passe à celui qui le construit.

La place de la chaîne documentaire semble donc dans ces conditions une méthodologie technique qui dans le cas de la fabrication de la valise, n'est pas une fin en soi mais ne peut être qu'au service d'une chaîne plus large, celle des projets.

⇒ ELARGISSEMENT DE LA NOTION D'USAGERS : USAGERS A LEUR PROPRE SERVICE

La valise fait émerger aussi un nouveau type d'utilisateur potentiel. Ces utilisateurs ne sont pas « prévus » par les professionnels de la documentation.

Je n'ai pas trouvé trace d'un usager « coauteur » dans les livres sélectionnés et cités dans la bibliographie. Les notions d'usagers, même si elles révèlent une avancée dans la documentation, reste dans une logique de service et jamais dans une collaboration.

Dans le cas de la valise, on reconnaît à l'utilisateur/médiateur un besoin de documents, d'un média qui lui permette d'engager des échanges auprès de ses publics. Reconnaisant la complexité de la médiation qu'il doit engager sur ces sujets de société et constatant que l'offre traditionnelle est insuffisante, le concept de valise lui propose de construire lui-même ses propres documents avec la médiation d'un professionnel de celui-ci.

Conclusion générale

Nous venons donc d'essayer de montrer que la valise ressources est un produit documentaire complexe.

Nous pouvons le qualifier de concept documentaire.

Il est à la fois un objet culturel, communicationnel par la commande dont il est l'objet et le lieu de réflexion qu'il génère, ainsi que par le type de diffusion qui le caractérise.

Ce concept documentaire modifie la représentation que l'on peut se faire des compétences nécessaires au documentaliste. Il semble qu'il doivent élargir ses savoirs et savoirs-faire voire ses savoirs-être à la médiation entre les hommes.

En cela , la valise ressources provoque un enrichissement à la culture professionnelle.

Dans ce mémoire, nous ne nous sommes attaché qu'à une analyse documentaire et ses conséquences sur la profession. Des pistes de réflexion pourraient encore être poursuivies :

- étude d'autres concepts documentaires, s'il en existe.
- étude comparative avec d'autres types de valises.
- les apports de la valise dans le rapport aux savoirs parmi les professionnels/médiateurs, parmi le public destinataire.
- comparer les différents produits documentaires par leur efficacité sur les publics.
- pourquoi ne pas réaliser une valise avec le public destinataire, quelles ajustements sont alors nécessaires ?

Bibliographie :

CACALY, Serge et al. Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation. Paris :Nathan, 1997.

ACCART ? Jean-Philippe et RETHY, Marie-Pierre. Le métier de documentaliste. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1999.

SAJ, Marie-Paule. Profession documentaliste : un enjeu pour le XXI^e siècle ?
Paris : Nathan, 1997

LE COADIC, Yves F.. Usages et usagers de l'information. Paris :Nathan, 1997.

Liste des annexes

Annexe 1 : Statuts de la Maison de l'éducation

Annexe 2 : Maison de l'éducation (plaquette de présentation)

Annexe 3 : Centre de ressources (plaquette de présentation)

Annexe 4 : Plan de classement du centre de ressources

Annexe 5 : Fabrication de valises ressources

Annexe 6 : Réalisation de valises ressources

Annexe 7 : Présentation des partenaires (extraits des comptes rendu
des deux premières réunions)

Annexe 8 : Projet de cartes muettes

Annexe 9 : Préparation d'une animation à partir d'une cassette vidéo
(en cours)

Annexe 10 : Valise être parent : livret d'accompagnement

ASSOCIATION : MAISON DE L'EDUCATION

**CENTRE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES POUR L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA REUSSITE SCOLAIRE ET LE DIALOGUE AVEC L'ECOLE**

COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE

STATUTS

ARTICLE 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les personnes morales et physiques adhérentes aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901, ayant pour nom : MAISON DE L'EDUCATION

ARTICLE 2 : L'association a pour objets :

- d'assurer la mise en place d'un Centre de ressources communautaires «Maison de l'Education» prévu à l'article 13 du Contrat d'Agglomération signé en janvier 1992
- de gérer la structure

ARTICLE 3 : La Maison de l'Education a pour buts :

- de promouvoir et d'accompagner la réussite scolaire sur le territoire de la CUDL en apportant un appui technique et méthodologique aux acteurs de l'éducation.
- de participer à une amélioration de l'efficacité des actions éducatives, notamment en direction des enfants des milieux défavorisés.

Elle se propose de :

- I - favoriser la coopération et l'entraide entre les institutions et entre les acteurs, les partenaires de l'éducation et les usagers (parents, adolescents, enfants),
- II - recenser les expériences locales, nationales, internationales, en organiser le transfert et la promotion,
- III - mutualiser les compétences, les informations, les ressources,
- IV - Mobiliser les acteurs éducatifs (parents, enseignants, associations...), et soutenir leurs dynamiques par l'aide au montage de projets, à la réalisation et à l'évaluation des actions...
- V - constituer un réseau cohérent et solidaire entre les acteurs, les partenaires éducatifs et les parents
- VI - créer un lieu d'animation, d'échange, de recherche et de formation.

ARTICLE 4 : Siège Social

Le siège social est fixé à ROUBAIX. L'adresse précise, dans cette commune, relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Tout transfert hors de cette commune est de la compétence de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 5 : Durée

La durée de l'Association est illimitée.

TITRE II

COMPOSITION

ARTICLE 6 : Composition

L'association se compose de :

- Membres Partenaires : la Communauté Urbaine de LILLE, de l'Etat, de la Région Nord-Pas-De-Calais, du Département du Nord, de l'Education Nationale, les Communes adhérentes, le G.P.L.L., le F.A.S, les C.A.F, les personnes morales de droit public ou de droit privé intervenant dans l'éducation.
- Membres actifs : les acteurs de l'éducation, Etablissements d'enseignement, les Centres de formation, les associations, Fédérations, Comités à caractère éducatif...représentants notamment les élèves et les parents d'élèves.

Chaque membre est représenté par une personne nommément désignée, ou par son représentant.

ARTICLE 7 : Condition d'adhésion

L'admission de nouveaux membres est prononcée par le Conseil d'Administration, sous condition et ratification par l'Assemblée Générale suivante.

Chaque membre prend l'engagement de respecter les présents statuts qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association.

ARTICLE 8 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd :

- par décès ou dissolution,
- par démission adressée par écrit au Président de l'Association,
- par exclusion ou radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour infraction aux présents statuts ou motif grave portant préjudice moral ou matériel à l'association.

Avant la prise de la décision éventuelle d'exclusion ou de radiation, le sociétaire concerné est invité, au préalable, à fournir des explications écrites au Conseil d'Administration. La décision est notifiée au membre concerné par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 8 jours qui suivent la décision.

ARTICLE 9 : Responsabilité des membres

Aucun membre de l'association ne peut être tenu pour personnellement responsable des engagements contractés par elle, hormis le cas de faute de gestion entraînant sa responsabilité civile ou pénale. Seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements.

MC

TITRE III

ADMINISTRATION

ARTICLE 10 : Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration élu pour trois ans et composé de 32 Membres titulaires et 32 membres suppléants répartis en deux collèges :

- un collège de 16 représentants des membres partenaires, élus ou désignés par ceux-ci. Ce collège est constitué pour trois ans, renouvelable par tiers chaque année.
- Un collège de 16 représentants des membres actifs, élus par ceux-ci. Ce collège est élu pour trois ans, renouvelable par tiers chaque année.

Les membres sortants sont rééligibles.

ARTICLE 11 : Réunions et délibérations du Conseil

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an sur la convocation de son Président, ou à la demande de la moitié de ses membres, conformément à la représentation des collèges définie à l'article 10, et en tout état de cause aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige. Pour délibérer valablement, le Conseil doit réunir, pour chaque collège, la moitié au moins des administrateurs, présents ou représentés. Les délibérations sont prises à la majorité simple, sauf dans les cas contraires prévus aux présents statuts ou dans le règlement intérieur.

Aucun administrateur ne peut recevoir plus d'un mandat.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial et signés du Président et du Secrétaire qui délivrent ensemble ou séparément tout extrait ou copie.

Il peut décider de la création de commissions ou groupes de travail thématiques, et de leur ouverture à des experts extérieurs pouvant intervenir avec voix consultative

ARTICLE 12 : Pouvoirs

Le Conseil d'Administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus dans la limite des buts de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale.

Il peut autoriser tous actes et opérations permis à l'association et qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire.

Il se prononce sur toutes les admissions des membres de l'association. C'est lui également qui prononce les éventuelles mesures d'exclusion ou de radiation des membres.

Il surveille notamment la gestion des membres du Bureau et a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes. Il peut en cas de faute grave, suspendre les membres du Bureau à la majorité des 2/3 des voix. Il fait ouvrir tous comptes en banque, aux chèques postaux et auprès de tous autres établissements de crédit, effectue tous emplois de fonds, contracte tous emprunts hypothécaires ou autres, sollicite toutes subventions, requiert toutes inscriptions et transcriptions utiles.

MC

ARTICLE 13: Bureau du Conseil

Le Conseil nomme, parmi ses membres, et pour une année, un Bureau représentatif des deux collèges et composé notamment de :

- un Président,
 - un ou plusieurs Vice-Présidents,
- un Trésorier,
 - un Trésorier adjoint,
- un Secrétaire,
 - un Secrétaire adjoint

Le Bureau désigne quatre de ses membres qui constitueront le groupe de suivi de la gestion quotidienne du Centre de Ressources.

ARTICLE 14 : Rôle des membres de Bureau

Le Bureau du Conseil d'Administration est spécialement investi des attributions suivantes :

- le Président dirige les travaux du Conseil et assure le fonctionnement de l'association qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile. En cas d'empêchement, il peut déléguer temporairement ses pouvoirs à un autre membre du Bureau.

- Le Secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance, notamment l'envoi des diverses convocations. Il rédige les procès-verbaux des séances tant du Bureau que du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales et en assure la transcription sur les registres prévus à cet effet.

- Le Trésorier tient les comptes de l'association. Il est aidé par tout comptable reconnu nécessaire. Il effectue tous paiements et perçoit toutes recettes sous la surveillance du Président. Il rend compte à l'Assemblée annuelle qui statue sur la gestion.

TITRE IV

ASSEMBLEES GENERALES

ARTICLE 15 : Composition et époque des réunions

Les sociétaires se réunissent en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'extraordinaires lorsque leurs décisions se rapportent à une modification des statuts, et d'ordinaires dans les autres cas.

L'Assemblée Générale ordinaire se réunit une fois par an, sur convocation du Conseil d'Administration, aux jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

En outre, elle peut être convoquée, lorsqu'il le juge utile, par le Conseil d'Administration, ou à la demande de la moitié au moins des sociétaires.

L'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée par le Conseil d'Administration dans les cas prévus à l'article 18 des présents statuts, et, plus généralement, lorsqu'il en reconnaît l'utilité.

MC

ARTICLE 16 : Convocation et ordre du jour

Les convocations sont faites au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle, indiquant sommairement l'objet de la réunion.

L'ordre du jour est dressé par le Conseil : sont portées les propositions émanant de lui et, sous réserve de son accord, celles qui lui ont été communiquées par des membres de l'association.

ARTICLE 17 : Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire entend le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'association. Elle approuve ou redresse les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, autorise toutes acquisitions d'immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association, tous échanges et ventes de ces immeubles, ainsi que toutes constitutions d'hypothèques et tous emprunts et, d'une manière générale, délibère sur toutes questions d'intérêt général et sur toutes celles qui lui sont soumises par le Conseil d'Administration, à l'exception de celles comportant une modification des statuts.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit réunir la moitié au moins de ses membres, présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité simple. Seuls peuvent prendre part au vote les membres à jour de leur cotisation.

Aucun sociétaire ne peut détenir plus de deux mandats.

ARTICLE 18 : Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle est également compétente pour décider la dissolution anticipée de l'association ou sa fusion avec d'autres associations.

Les délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire sont prises, à la condition que les deux-tiers au moins des sociétaires soient présents ou représentés, à la majorité des deux tiers des voix.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée générale extraordinaire est convoquée. Elle délibère valablement à la majorité simple des membres présents ou représentés.

ARTICLE 19 : Procès-verbaux

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial qui pourra être le même que celui contenant les procès-verbaux du Conseil, et signés par le Président.

MC

TITRE V

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION - COMPTABILITE

ARTICLE 20 : Ressources de l'association

Les ressources de l'association se composent :

- Du produit des cotisations et des droits d'entrée versés par les membres, et dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration, des subventions éventuelles de l'Etat, de la Région, des Départements, des Communes, des Etablissements Publics.
- Du produit des ventes et manifestations, des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder ainsi que des rétributions pour services rendus.
- De toutes autres ressources autorisées par les lois en vigueur.

ARTICLE 21 : Comptabilité

Il est tenu au jour le jour, une comptabilité en recettes et en dépenses pour l'enregistrement de toutes les opérations financières.

Cette comptabilité sera tenue en partie double conformément au plan comptable général.

L'Assemblée Générale désigne, en dehors de son sein, pour une durée de trois ans, un ou plusieurs censeurs qui exerceront auprès de l'association la mission dévolue aux Commissaires aux Comptes par la loi N° 66-537 du 24 juillet 1966.

TITRE VI

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 22 : Dissolution

La dissolution est prononcée à la demande du Conseil d'Administration, par une Assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet. Les conditions de convocation et les modalités de tenue d'une telle assemblée sont celles prévues à l'article 15 des présents statuts.

ARTICLE 23 : Dévolution des biens

En cas de dissolution, l'Assemblée Générale extraordinaire, désigne un ou plusieurs liquidateurs qui seront chargés de la liquidation des biens de l'association et dont elle détermine les pouvoirs. En aucun cas les membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association. L'actif net subsistant sera attribué obligatoirement à une ou plusieurs autres associations poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'assemblée générale extraordinaire.

MC

TITRE VIII

REGLEMENT INTERIEUR - FORMALITES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 24 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration, qui le fait approuver par l'Assemblée Générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement pratique des activités de l'association.

ARTICLE 25 : Formalités administratives

Le Président du Conseil d'Administration accomplit toutes les formalités de déclaration et publication prévues par la réglementation en vigueur tant au moment de la création qu'au cours de l'existence de l'association.

ARTICLE 26 : Dispositions transitoires

Un Conseil d'Administration provisoire sera chargé de mettre en place l'association dans toutes les dispositions prévues aux présents statuts, et en particulier de convoquer la première Assemblée Générale Ordinaire dans un délai d'un an à dater de l'insertion au Journal Officiel de la déclaration d'existence de l'association.

Fait à ROUBAIX,

le 5 novembre 1993

Le Président

M. CARNOIS

M Carnois

Le Secrétaire

A. DERVAUX

A. Dervaux

Pour Le Trésorier

C. VASSAUX -

P. Schaeffer

Le Trésorier
Ch. B...



MAISON DE L'ÉDUCATION LILLE-MÉTROPOLE
Centre de Ressources et d'Échanges Lille-Métropole Communauté Urbaine

La Maison de l'Éducation Lille-Métropole est née de la collaboration de l'Éducation Nationale avec l'État et la communauté urbaine de Lille dans le cadre du Contrat d'agglomération (article 13).

La mission qui lui est confiée est :

- d'assurer le suivi et l'encadrement des parents de milieux défavorisés,
- d'assurer l'insertion des parents peu à l'aise avec les milieux scolaires en leur permettant une intégration réelle au sein de la communauté éducative et un meilleur suivi scolaire de leurs enfants.
- De favoriser le développement des initiatives mises en œuvre par tous les acteurs éducatifs pour lutter contre l'exclusion et pour la réussite scolaire de tous les enfants.
- D'établir une coopération éducative, un partenariat entre les différents acteurs éducatifs de la Communauté Urbaine de Lille.

Extrait du contrat-cadre.

« ...la solution d'une association loi 1901 permet d'éviter le piège d'un centre-ressource propriété d'une seule commune... garantie de pérennité du centre, elle est en quelque sorte le lieu de toutes les émulations et de tous les développements possibles... »

Compte-rendu du groupe de travail «centre ressources communautaire pour l'éducation du 16 février 1993

La Maison de l'Éducation Lille-Métropole a des partenaires identifiés.

Sous le contrôle d'un conseil d'administration composé d'élus, de représentants de l'Éducation Nationale, de représentants État-Préfecture, FAS, CAF, Conseil Général, Conseil Régional, du GPLI, d'un collège d'acteurs éducatifs composé d'enseignants, de représentants d'associations à caractère social (centres sociaux, ATD quart-Monde) d'associations de parents d'élèves publics et privés ; La Maison de l'Éducation Lille-Métropole veille toujours à répondre aux attentes de ces partenaires privilégiés :

Par son savoir-faire, La Maison de l'Éducation Lille-Métropole est une aide possible à la mise en place des contrats éducatifs locaux.

EDUCATION NATIONALE : Réussite scolaire de TOUS les enfants et en particulier des enfants en grande difficulté, Mise en place de partenariat actif entre les établissements scolaires, les parents, les associations-

JEUNESSE ET SPORTS et CULTURE : comme partenaires associés localement dans la mise en place des projets autour de l'accompagnement scolaire.

POLITIQUE DE LA VILLE : Approche globale des actions, participation des citoyens, formation des acteurs, égalité face aux services publics, mixité sociale, brassage des populations, intégration progressive dans les établissements scolaires

FAS : Intégration des populations issues de l'immigration qui se trouvent principalement concentrées sur la métropole au sein des quartiers défavorisés.

CAF : Contrat temps libre, partenariat avec les familles, coopération éducative.

VILLES : participation des élus et prise en compte des spécificités de chaque ville ou quartier pour la mise en œuvre des actions. Cohérence et efficacité des projets. Lutte contre les exclusions et développement de l'intégration des personnes en difficulté.

ASSOCIATIONS à caractère social : reconnaissance de la spécificité et du rôle de chacun, prise en compte et valorisation des activités menées.

PARENTS D'ELEVES : en lien avec les fédérations de parents d'élèves mise en place de projets cohérents, partenariaux et «aller chercher les parents que l'on n'arrive pas à joindre ».

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à l'insertion de tous au sein de la communauté, elle favorise la participation des parents.

La Maison de l'Education Lille-Métropole travaille adhère à la charte nationale de 1992 sur l'accompagnement scolaire.

La Maison de l'Education Lille-Métropole s'inscrit dans la perspective de permettre la rencontre des différents acteurs sur le terrain de l'éducation au sens large.

La politique éducative en matière d'accompagnement scolaire peut être le pivot du développement d'actions en partenariat et permettre le lien entre l'école, la famille, le quartier les acteurs sociaux, les enseignants, les parents. L'accompagnement scolaire est donc souvent le point de départ de nos actions.

La Maison de l'Education Lille-Métropole, voulue par les élus du versant Nord-Est confrontés plus particulièrement aux problèmes de l'exclusion, est de plus sollicitée par d'autres communes de Lille-Métropole (Fâches-Thumesnil, Lille Seclin, St André, Villeneuve d'Ascq...) en recherche d'une cohésion de leur politique éducative.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à l'amélioration de l'aménagement du temps et des activités de l'enfant pour une meilleure réussite scolaire, une plus grande égalité des chances, l'accès aux savoirs pour tous.

Elle participe à l'élaboration de certains contrats éducatifs locaux (B0 n°29 du 16 juillet 1998)

La Maison de l'Education réalise des états des lieux : elle interroge les partenaires.

➔ Un état des lieux qualitatif et approfondi démarre toute action liée à l'accompagnement scolaire. Tous les participants sont interrogés individuellement ou collectivement : parents, enfants, enseignants, encadrants, élus... ce qui permet de faire émerger les attentes, besoins de chacun.

➔ A partir de ces attentes, besoins, la Maison de l'Education Lille-Métropole propose une rencontre de tous les acteurs ; la Maison de l'Education Lille-Métropole est **médiatrice** au cours de ces rencontres. Elle **coordonne** les attentes, les besoins, les moyens et les compétences de chacun des acteurs pour définir des axes de travail communs, en partenariat, et permettre à chacun de prendre sa place (parents, enseignants, encadrants, élus, enfants...) et de redéfinir son rôle.

Pour cela, une **convention** est signée afin de servir de repère et d'engagement pour chacun.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est à l'initiative de ces rencontres, elle apporte une aide technique à la mise en place des projets. Elle permet une articulation entre le projet éducatif local et les projets des établissements scolaires. Elle s'attache à apporter une cohérence au projet en veillant à l'implication de tous les acteurs.

La Maison de l'Education Lille-Métropole aide à mettre en œuvre les projets définis

➔ Les encadrants peuvent souhaiter une formation particulière, la Maison de l'Education Lille-Métropole aide à **établir un plan de formation** et fait appel aux personnes, structures, formateurs ressources de la région (CEFISEM, CUEEP ...)

La Maison de l'Education Lille-Métropole est un centre de formation.

- La demande de formation peut émaner des élus, des parents :

La Maison de l'Education Lille-Métropole forme : élus, parents, à la participation effective au conseil d'école.

- La demande de formation peut émaner d'une ville ou d'une structure associative.

La Maison de l'Education Lille-Métropole forme les encadrants de l'Accompagnement scolaire.

• *La Maison de l'Education Lille-Métropole forme les futurs enseignants (PE2, PLC2) dans le cadre du module de déontologie « grande pauvreté réussite scolaire insertion sociale » à l'IUFM centre de Lille, rue de Londres.*

La Maison de l'Education Lille-Métropole permet l'échange et la coopération des différents acteurs éducatifs, elle favorise la connaissance des institutions.

ATELIERS D'ECHANGES – RECHERCHE-ACTION ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Des ateliers permettent de réfléchir sur ce qu'est l'accompagnement scolaire, ce qu'il devrait être. C'est un domaine qui évolue et les acteurs de terrain manifestent le besoin de se retrouver pour échanger, sortir de leur isolement, prendre du recul dans leur activité, connaître le fonctionnement des institutions.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est à l'initiative de ces ateliers qu'elle anime.

Afin de collecter les expériences de terrain, d'apporter des outils aux acteurs de terrain (famille, encadrants, enseignants...) un atelier de fabrication d'une valise ressource sur l'accompagnement scolaire viendra concrétiser ces réflexions.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est à l'initiative, elle anime et réalise cette valise

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à la mise en place d'une journée de réflexion sur l'aménagement des rythmes et de l'activité de l'enfant (Plus particulièrement sur l'accompagnement scolaire), journée organisée à Lille en 1999, en partenariat avec la ville de LILLE et l'ULEP.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à la lutte contre les exclusions.

La Maison de l'Education Lille-Métropole invite toujours les différents partenaires à prendre en compte, dans les projets mis en place, les familles les plus exclues.

Les familles vivant en grande pauvreté ont des difficultés à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Permettre à ces familles de trouver leur place éducative pour participer à la vie scolaire de leurs enfants favorise l'intégration progressive des parents dans les établissements scolaires.

La reconnaissance du rôle éducatif des parents contribue à la réussite scolaire et à la construction du devenir d'adulte de l'enfant. Elle est aussi une des solutions à la lutte contre les phénomènes de violence.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à l'intégration des populations issues de l'immigration.

Selon un rapport de 1995 du FAS, 80 % des personnes issues de l'immigration de la région Nord Pas-de-Calais sont concentrées dans le département du Nord et principalement sur la métropole. On retrouve une forte présence de ces populations au sein des quartiers défavorisés.

La réussite scolaire des enfants et adolescents d'origine étrangère joue un rôle majeur dans leur intégration, celle-ci facilite l'intégration des familles tout entière.

Ces actions sont décuplées dans leurs objectifs : mixité sociale, meilleure connaissance des personnes étrangères et vivant en grande pauvreté, changement de regard, valorisation.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est un lieu de recherches

ATELIERS D'ECHANGES –recherche-action Grande Pauvreté réussite scolaire

Les acteurs éducatifs (animateurs, acteurs sociaux, enseignants) qui travaillent dans des milieux en grande difficulté de vie, se trouvent souvent démunis, isolés face à ces populations. Ils souhaitent partager avec d'autres leurs expériences.

Des ateliers d'échanges sur leurs pratiques leur permettent de prendre du recul par rapport à leur vie quotidienne, de rencontrer des chercheurs.

En collaboration avec des familles qui vivent la grande pauvreté, ATD Quart-Monde, le Groupe académique d'appui (hébergé dans les locaux de la Maison de l'Education),

La Maison de l'Education Lille-Métropole anime un groupe d'échanges sur le thème « Grande pauvreté réussite scolaire et insertion sociale ».

La Maison de l'Education Lille-Métropole, avec ses partenaires, réactualise une valise thématique sur cette problématique et la transforme en valise ressource.

PARTENARIAT-RECHERCHE : autour du thème « Jeu - Quels enjeux ? »

Les participants au premier colloque sur Enjeu du jeu : Enseignants, responsables d'associations, animateurs de centres sociaux, professionnels du jeu souhaitent poursuivre ce travail de réflexion sur « Jeux, Quels enjeux pour apprendre ? »

Trois axes de travail pour cette recherche :

1. Comment échanger nos pratiques ?
2. Quelles réflexions menées autour du jeu ?
3. Comment faire évoluer la place du jeu ?

Un temps fort est prévu fin 99 dont l'objectif principal est : redonner, donner à voir à vivre, à partager des jeux anciens et nouveaux et recréer des relais de pratiques. Le jeu médiateur social ?

La Maison de l'éducation Lille-Métropole organise ces rencontres.

La Maison de l'Education Lille-Métropole permet la diffusion des pratiques et le lien avec la recherche.

En partenariat avec ATD Quart-Monde, le Groupe académique d'appui, *la Maison de l'Education Lille-Métropole anime des modules de formation* : «grande pauvreté, réussite scolaire et insertion sociale » à l'IUFM de LILLE et de DOUAI. Au cours de ces modules, les valises ressources sont présentées.

La Maison de l'Education Lille-Métropole édite un bulletin de liaison des acteurs éducatifs :

« LUCIOLE » outil de communication, espace d'écriture qui conforte et valorise les expériences, projets, débats et témoignages, moyen d'information des acteurs éducatifs. Il est envoyé gratuitement dans toutes les écoles, toutes les villes de la métropole et à tous les partenaires éducatifs.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à des colloques (en temps que participant mais également comme intervenant)

La Maison de l'Education Lille-Métropole apporte des outils aux acteurs éducatifs.

La Maison de l'Education Lille-Métropole avec tous ses partenaires, fabrique des valises thématiques, valises pédagogiques et des valises ressources, remises à jour régulièrement. Celles-ci sont à la disposition des acteurs éducatifs qui en font la demande (élus, parents, enseignants, acteurs associatifs et sociaux). Elles sont également présentées au cours des formations, journées organisées par la Maison de l'Education Lille-Métropole. Ces valises, véritables outils de travail, de support d'animations, d'échanges d'expériences sont aussi la mémoire des actions de la Maison de l'Education Lille-Métropole.

La Maison de l'Education Lille-Métropole constitue, gère, valorise un fonds documentaire Spécifique dans ses locaux.

La Maison de l'Education Lille-Métropole accueille dans son centre de documentation, les différents acteurs éducatifs (parents, animateurs, encadrants, enseignants, élus, acteurs sociaux, bénévoles d'associations, étudiants...) pour travailler sur place ou emprunter de la documentation.

La Maison de l'Education Lille-Métropole a mis en place un réseau des centres de ressources de la région Nord Pas-de-calais (CDDP, MRPS, MNE, FORUM des sciences, C2RP, CREDEL, CRC, CIC...)

La Maison de l'Education Lille-Métropole anime ce réseau.

Ce réseau propose de **connaître, faire connaître les ressources** de la région mises à la disposition des différents acteurs éducatifs, d'**optimiser les achats** dans les différents centres, d'**orienter plus efficacement** les acteurs éducatifs dans leurs recherches, de **développer** l'information et la communication des actions et des projets des différents centres de la région. Pour cela nous avons élaborer la « lettre du réseau » et un « répertoire des centres de ressources ».

Ce réseau est une action de **partenariat** au service des acteurs éducatifs de la région. Il a permis de dégager la spécificité du centre documentaire de il a permis de dégager la spécificité du centre documentaire de la Maison de l'Education Lille-Métropole.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à la reconnaissance des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe, avec ATD Quart Monde et le Groupe Académique, à la mise en place d'un colloque sur « grande pauvreté et réussite scolaire » (février 1998)

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe avec ATD Quart Monde et l'IUFM de Lille à la journée Internationale du refus de la Misère le 17 octobre.

La Maison de l'Education Lille-Métropole organise des actions pour l'anniversaire de la déclaration des droits de l'Enfant le 20 NOVEMBRE et pour l'anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme le 10 DECEMBRE.

La Maison de l'Education Lille-Métropole favorise le développement des initiatives mises en œuvre par tous les acteurs éducatifs.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est sollicitée pour mettre en place un véritable partenariat entre les centres sociaux de Roubaix, la médiathèque, le CCAS de ROUBAIX. Ce projet nommé : Les « AMIS d'HORTENSE » vise l'échange sur les pratiques en matière d'activités autour du livre et la création de jeux liés au plaisir de lire.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à un travail partenarial autour du projet personnel de l'élève sur un quartier de Roubaix. Ce travail, mis en place par le coordonateur ZEP, réunit le club de prévention, le collège Samain, le C.I.O., des élus de la ville, le centre social AGCS.

La Maison de l'Education Lille-Métropole participe à la mise en place de journées de réflexion sur les nouveaux métiers d'éveil au livre. Ces médiateurs interviennent, le plus souvent, dans des milieux en grande difficulté, dans les BCD d'école primaire, dans les quartiers, en partenariat avec les enseignants, les élus, les associations, les parents.

La Maison de l'Education Lille-Métropole est sollicitée pour animer des réunions où une médiation est nécessaire, où un travail en partenariat est souhaité.

CENTRE DE RESSOURCES

En étroite collaboration avec le centre d'échanges, le centre de ressources comprend
3 grandes missions :

- Centre de documentation
- Actions en partenariat
- Recherches
- + Participation à la réalisation du LUCIOLE

Le Centre de documentation

A partir d'un état des lieux réalisé sur la métropole lilloise, la rencontre des documentalistes des différents centres de documentation existants, il a été possible de dégager la spécificité du centre de ressources documentaires de la Maison de l'Education Lille-Métropole.

Objectifs du centre de documentation

Mettre à disposition des acteurs éducatifs de la Métropole des réponses pour monter leurs projets et les sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent trop souvent.

Créer des valises itinérantes -qui vont vers le public- pour leur proposer des outils qu'ils puissent connaître, s'approprier et réinvestir dans leurs projets avec le maximum de références et de réflexions.

Le classement qui a été choisi est un classement par THEMES pour faciliter l'accès aux documents pour les acteurs éducatifs :

ETRE : un petit enfant, un enfant, un adolescent, un adulte, parent

PEDAGOGIE : recherches, mouvements, méthodes, arbres de connaissance

EDUCATION : recherches, spécialisée, valeurs, réseau d'échanges réciproques des savoirs

ACCES AUX SAVOIRS POUR TOUS : le système éducatif, relations famille/école, réussite-échec scolaire, grande pauvreté et réussite scolaire, insertion des jeunes en difficulté, citoyenneté,

THEMES TRANSVERSAUX : santé, sécurité, développement, tiers-monde, consommation, environnement, arts,

RELATIONS AUX AUTRES : droits, non-droits, droits de l'Homme et de l'Enfant, violence, maltraitance, médiation, gestion des conflits, insertion, intégration, exclusion, racisme, immigration, relations internationales

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE généralités, recherches, partenaires, actions, chartes

CD-rom ludo-éducatifs sélectionnés, jeux coopératifs, expressions (castelets, marionnettes, théâtre...)

Lecture, écriture, mathématiques par les jeux, livres de littérature de jeunesse sélectionnés pour l'animation.

Chaque thème est développé par *plusieurs entrées* : littérature grise, actes de colloques, rapports, comptes-rendus d'expériences, documentaires, revues, littérature de jeunesse, Sur *plusieurs supports* : livres, cassettes audio, cassettes audiovisuelles, CD-rom, jeux, expositions,

Les expériences de terrain sont mises en perspectives des recherches menées.

Des valises thématiques = ensemble de documents, sont constituées sur : la violence, les droits de l'Homme et de l'Enfant, la parentalité, l'exclusion,

Des valises ressources = documents, livret d'accompagnement - animations, réflexions, actions- sont constituées par des ateliers de fabrication constitués de professionnels, de chercheurs et de techniciens. Sur les thèmes suivants : accompagnement scolaire, grande pauvreté et réussite scolaire.

Public visé

Les professionnels de l'éducation et du travail social, les parents -associations ou individuels- les élus, les enfants, les bénévoles ou salariés des associations, structures.

Méthodes

Récolte des actions

par les formations et des rencontres proposées,
par les interventions de Mme PERCO,
par des visites sur le terrain,
par la presse,
par Internet...

Ces actions sont mises sur fiches et intégrées aux thèmes du centre de documentation.

Constitution du fonds

par des lectures, presse,
par des rencontres libraires, collègues, ...

Mise en forme du fonds

par informatisation des documents (BCDI spécial),
habillage des documents et présentation sur place,
valises thématiques ou valises ressources., (1)

Valorisation du fonds par l'accueil sur place tous les jours,

En déplacement : présentation de la documentation dans les lieux de formation (IUFM, Centres sociaux, francas, maison de l'Education...)

parution dans des publications,

Internet.

Prêt sur place

Mise en réseau des centres de ressources de la région. (2)

Participation aux réunions de district des documentalistes de CDI (sur Douai)

Actions en partenariat

Réseau des centres de ressources documentaires (2)

Malle à Hortense (3)

Participation à une journée sur l'accompagnement scolaire Lille (fin 1999)

Recherches

Ateliers de fabrication des valises ressources (1)

Mise en place de colloques (éveil au livre (4) - enjeux du jeu)

Participation à la réalisation du LUCIOLE

Bibliographies, comptes-rendus d'ateliers de fabrication, « luciole hors série »

Logiciels Educatifs

Ordinateur

Jeux
Coopératifs

Recherche Jeux

Accompagnement Scolaire

Mathématiques

Activités

Expression

Accompagnement Scolaire

Lecture

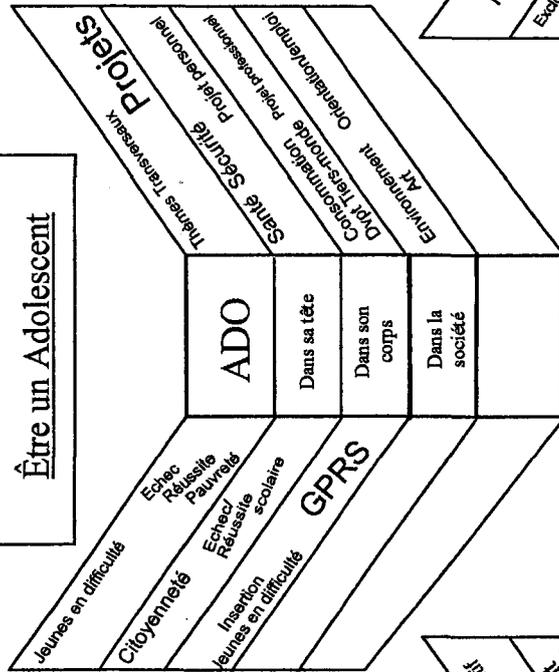
Lecture (Méthodes)

Littérature

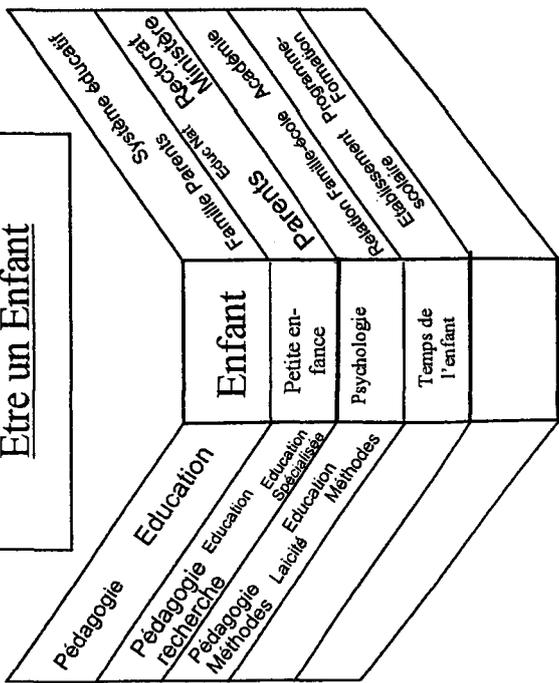
Jeux de Lecture

Accompagnement Scolaire

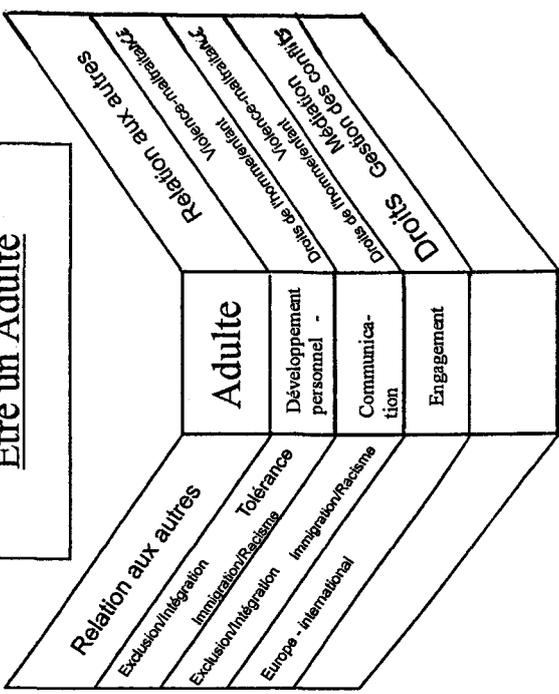
Être un Adolescent



Être un Enfant



Être un Adulte



Accompagnement Scolaire
Recherche en accompagnement scolaire

FABRICATION DE VALISES RESSOURCES

ORIGINE DU PROJET

La maison de l'Education Lille-Métropole a un centre de ressources documentaires animé par une documentaliste.

Des animateurs, enseignants, parents se demandent comment travailler sur un thème, comment accueillir des enfants à l'accompagnement scolaire, que faire avec eux.

Je décide donc de réunir ces personnes pour voir ce qu'il est possible de faire ensemble, quels sont les problèmes rencontrés, comment chacun y répond sur le terrain, à quelles personnes, structures ressources... faire appel pour aider à la réflexion et à la constitution d'outils.

L'idée de valise est plutôt une idée générique : rassembler dans un matériel, un espace..., les outils nécessaires à la réalisation de projets.

LE PROJET DE FABRICATION DE VALISES RESSOURCES

POURQUOI ?

Parti d'une véritable demande des acteurs éducatifs rencontrés sur le terrain. Ils souhaitent se doter d'outils concrets utilisables au quotidien.

POUR QUI ?

Le nombre de personnes concernées est important, il s'agit de l'ensemble des partenaires qui travaillent autour de la réussite de l'enfant et contre les exclusions dans les 80 communes de Lille Métropole communauté urbaine.

QUOI ?

Les valises s'appuient sur des expériences concrètes de terrain et des recherches produites sur ces thèmes.

Elles sont régulièrement réactualisées par la mise en place de groupe de travail. Les fiches méthodologiques proposées permettent à chaque utilisateur d'adapter les animations.

Elles s'adaptent aux publics et aux acteurs. Les utilisateurs, à partir d'un matériel de base, constituent leur propre valise avec les documents proposés.

PAR QUI ?

Le projet rassemble de personnes compétentes : acteurs de terrain, professionnels de la documentation, enseignants, chercheurs... qui ont accepté de prendre du temps pour fabriquer ces outils et les mettre à la disposition d'autres acteurs.

COMMENT ?

1. Par des échanges sur les pratiques, les expériences, les savoir, savoir-faire, savoir-être... Les valises permettent de récolter, de capitaliser et faire valoir les actions, faire connaître ces expériences, recherches, animations... afin que les utilisateurs puissent se les approprier, les développer, les réinvestir... et continuer à faire évoluer les valises ressources.

2. Après ces échanges, le groupe détermine les pistes de travail et se retrouve en petits groupes de travail par ateliers afin de créer des outils utilisables.

3. Chaque atelier est indépendant dans son fonctionnement et son calendrier de rencontres. Toutefois, une réunion de l'ensemble des ateliers est organisée régulièrement pour faire le point, redéfinir les orientations, présenter l'état d'avancement du travail.

POURQUOI CE PROJET EST IMPORTANT ?

Il n'existe pas d'outils spécifiques aux thèmes développés dans ces valises (accompagnement scolaire, grande pauvreté, droits de l'homme, parentalité, violence, citoyenneté...).

Les acteurs éducatifs travaillent dans des structures isolées les unes des autres et n'échangent pas leur savoir-faire.

Il permet d'accompagner les acteurs dans leurs démarches, d'agir sur les connaissances, les motivations et les capacités des adultes et des enfants.

Il permet d'éviter le travail dans l'urgence : Que vais-je faire ce soir ?

Participe à la formation des acteurs éducatifs et les aide à sortir de leur isolement.

Il met en place un travail en interdisciplinarité et assure la coordination des efforts de chacun des partenaires.

Les ateliers d'échanges mis en place par le centre d'échanges de la Maison de l'Education Lille-métropole amènent la réflexion sur ces thèmes.

Le Groupe académique d'appui hébergé à la Maison de l'Education Lille-Métropole, les liens qu'il entretient avec ATD quart-monde favorisent la capitalisation des expériences

Les ressources restreintes dans les structures poussent à mettre en commun, acheter en commun, faire preuve d'imagination quant aux outils nécessaires, les valises ressources sont une réponse.

Ces valises abordent des thèmes liés aux difficultés des enfants : difficultés scolaires, difficultés liées aux conditions de vie ou aux conditions d'apprentissage individuelles, difficultés de relations...

CONTENU des valises ressources

Les valises se composent de :

Livres : Livres pour enfants (albums, contes, romans, bandes dessinées, documentaires...) des livres pour adultes fictions ou documentaires, des actes de colloques, des documents ressources.

- **Le livre**

car il est un médiateur potentiel entre l'adulte, l'enfant – entre les adultes (acteurs éducatifs, parents, enseignants...) – entre des situations vécues et un thème difficile à aborder (grande pauvreté, violence, ...)

car il est source de plaisir à partager,

car il a une place privilégiée sur le plan social, parce qu'il permet un climat favorable à l'échange, il est facile à se procurer et ne demande pas de matériel particulier quant à son utilisation-

Mais aussi des CD-Roms, des jeux, des vidéos...

D' un classeur reprenant adresses utiles, personnes et lieux ressources, coupures de presse...

Des livrets d'accompagnement constitués dans les groupes de travail de la Maison de l'Education :

- Comptes-rendus d'expériences mises en fiches (Foisonnement d'expériences menées autour de thèmes : grande pauvreté – accompagnement scolaire – droits de l'homme... autour de savoir, de savoir-faire, de pratiques.)

- D'idées d'animations autour de la littérature de jeunesse
Autour d'albums de bandes dessinées, de documentaires,

- D'idées de jeux, de jeux fabriqués par l'atelier de fabrication mis en place.

- d'outils de réflexion

PUBLIC UTILISATEUR POTENTIEL

Les encadrants de l'accompagnement scolaire primaire et secondaire de Lille Métropole
Communauté Urbaine

Les enseignants, acteurs éducatifs, bénévoles d'association qui souhaitent travailler sur ce
thème sur Lille-Métropole Communauté urbaine.

Les membres des municipalités, structures, associations installées sur le territoire de Lille-
Métropole Communauté Urbaine.

EVALUATION

Une fiche d'évaluation des outils est proposée

Une fiche-action qui viendra alimenter la valise est proposée.

Nombre d'emprunts des valises

PERSPECTIVES

Duplication des valises,

Présentation dans les lieux d'accompagnement scolaire, IUFM...

Réalisation de valises ressources

La réalisation de valises ressources a pour objectifs :

- D'analyser des besoins,
- De répondre à une question posée,
- De créer un atelier de réflexion sur ce sujet,
- De créer un outil de travail modulable et utilisable par le plus grand nombre possible d'acteurs éducatifs
- D'être un outil vivant par un suivi –formations, fiches d'actions, fiches d'expériences-
- D'identifier un réseau
- De faire travailler ensemble des partenaires de structures, de pensées, d'institutions différentes (parents, enseignants, animateurs, éducateurs, bénévoles et salariés d'associations...)

Méthode utilisée

Au cours des ateliers de réflexion, des rencontres, des formations, des actions de la Maison de l'Education et de nos partenaires être à l'écoute des préoccupations des acteurs éducatifs.

Dégager les thèmes qui se répètent et pour lesquels il est souhaité de se constituer des outils d'intervention.

Réunir : des acteurs de terrain dont les points de vue diffèrent, des techniciens et des chercheurs autour de la thématique afin de constituer un groupe de réflexion et de création d'outils.

Durant une année :

Préparer le projet, l'écrire.

Faire émerger les ateliers qui s'y rapportent (en général : expériences, supports, animations)

Définir une méthodologie et un calendrier

Travail en ateliers avec des regroupements réguliers. La coordination est assurée par la Maison de l'Education.

Réalisation d'un livret d'accompagnement des supports sélectionnés, apportant des idées d'animations et d'activités liées au thème.

Tests de la valise

Edition des livrets

Prêt des valises avec un moment de formation.

Récupération des valises avec un moment d'écriture des actions réalisées.

Les 5 valises en cours de réalisation pour cette année 99/2000 sont les suivantes :

A partir d'un recueil de la parole de parents pour la réalisation de notre revue « Luciole » une demande est apparue : peut-on réfléchir sur la parentalité, et proposer des outils de réflexion sur ce thème :

- **Etre parent,**

Cette valise est réalisée à la demande de fédérations de parents d'élèves pour leurs adhérents, des enseignants, des animateurs, éducateurs, assistantes sociales et personnels de lieux d'accueil parents/enfants.

A partir de la première valise réalisée en 1998/1999 : grande pauvreté et réussite scolaire, il a été souhaité la poursuite du travail sur le thème :

- **Insertion – intégration : s’enrichir des différences de l’Autre**

Ce thème permettrait d’élargir le travail réalisé à l’ensemble des exclusions identifiées : handicaps, races...

Cette valise est réalisée à destination des enseignants, animateurs de centres sociaux, bénévoles et professionnels d’associations pour être utilisée auprès d’enfants de 4 à 16 ans.

A partir d’un groupe ATD, de la réalisation de la valise : grande pauvreté et réussite scolaire, à la suite de la co-organisation d’un colloque : « les nouveaux métiers au livre » et la rencontre de partenaires ; a émergé la demande de parents en situation d’illettrisme « comment lire une histoire à mon enfant alors que je ne sais pas lire ? » de ce contexte est né un groupe de réflexion et de création autour de deux valises :

- **Prendre un livre sans savoir lire et le raconter à son enfant**

Dont le but est essentiellement de créer, recréer, poursuivre et accompagner le lien parent/enfant autour d’un médiateur : le livre.

Cette valise ressource permettra aux acteurs de terrain d’accompagner les parents dans leur souhait d’approche du livre pour créer du lien avec leur enfant.

- **Soutenir l’élan des adultes dans l’apprentissage de la lecture**

Cette valise a pour objectifs

De permettre la diffusion du savoir et de la lecture auprès des personnes les plus éloignées pour des raisons sociales, culturelles, économiques.

De valoriser et accompagner l’investissement des parents autour du livre et de la lecture ce qui permettra ensuite de favoriser la réussite de l’enfant.

L’outil se situe dans la sensibilisation et l’accompagnement à la lecture et non dans le champ de l’apprentissage , qui n’est pas de même nature.

Cette valise permettra aux acteurs éducatifs de soutenir l’intérêt pour la lecture manifesté par les parents et donner un sens social à cet apprentissage.

- **Construire la paix et Vivre ensemble**

Cette valise a pour objectifs de :

- Donner des moyens pour prendre conscience des différentes violences qui existent et des réactions de chacun
- de prendre du recul par rapport au quotidien des acteurs éducatifs et travailler avec les enfants et les jeunes sur le moyen et long terme.
- D’entamer une démarche de changement des comportements liés à la violence.
- D’identifier un réseau permettant d’échanger sur les expériences vécues.
- Créer un outil d’éducation à la citoyenneté.

Cette valise est réalisée à la demande d’un conseil communal de prévention de la délinquance pour l’ensemble des acteurs éducatifs du secteur concerné.

Cette valise sera dupliquée à la demande.

Il existe actuellement 3 valises constituées sur le même principe :

Grande pauvreté et réussite scolaire

Qui propose 40 livres : ouvrages de référence, littérature grise, romans, bande dessinées, albums, jeu et un livret d'accompagnement réalisé par un atelier proposant des activités et animations en direction d'enfants de 4 à 16 ans dans le cadre scolaire, péri ou extra-scolaire.

Accompagnement scolaire ; accompagnement éducatif

Cette valise est constituée de documents sur :

réflexions sur l'accompagnement scolaire, *partenariat*, relations avec les *parents*, *psychologie* de l'enfant, le *système éducatif*, *plaisir d'apprendre* en jouant : la lecture, l'écriture, les mathématiques, *plaisir de communiquer* par : le théâtre, jeux de rôles, *plaisir de créer*, *plaisir de découvrir* son quartier, sa ville, *plaisir de jouer* : découvrir les jeux coopératifs, les nouvelles technologies.

Cette valise est accompagnée de deux livrets réalisés dans nos ateliers :

Un livret pratique sur l'accompagnement éducatif

Un livret de réflexions sur l'accompagnement éducatif

Droits et devoirs de l'Homme, Droits et devoirs de l'Enfant

Cette valise est constituée d'ouvrages, de mini-expositions, de jeux, de livrets pédagogiques proposant des activités, animations sur ces thèmes

Toutes ces valises sont en prêt à la Maison de l'Education Lille-Métropole gratuitement. Une caution est demandée pour la durée du prêt.

Des ateliers de recherches-actions accompagnent les acteurs éducatifs dans la mise en place de leurs projets, la poursuite de leurs réflexions et de leur formation personnelle.

Objectifs de ces ateliers

Accompagner les acteurs éducatifs dans leurs projets

Renforcer la réflexion et l'évaluation de projets

Consolider, renforcer le partenariat

Créer des lieux d'échanges de savoirs entre professionnels de formations différentes

Ateliers proposés :

« Les enjeux du jeu »

Cet atelier est issu des forums du même nom menées par la Maison de l'Education et qui se sont déroulés en novembre 1996 et octobre 1999.

Ceux-ci ont permis de faire émerger les atouts des jeux dans la relation parents/enfants/acteurs éducatifs.

Les professionnels et bénévoles autour du jeu ont souhaité continuer ce travail

Poursuivre un réseau d'échanges sur leurs pratiques et mettre en commun leurs compétences.

Se regrouper pour faire entrer le jeu dans les lieux rassemblant des enfants, des enfants et leurs parents, des parents, des professionnels, des bénévoles,

Redonner toute la place au jeu dans les apprentissages scolaires et sociaux.

« Réalisation de fiches d'expériences ».

Cet atelier permet de **mutualiser** les actions menées par les acteurs éducatifs sur le territoire du département.

Ces actions ainsi répertoriées viennent alimenter les classeurs ressources mis à disposition au centre ressource de la Maison de l'Education ainsi que les livrets d'accompagnement des valises si ces fiches concernent les thèmes abordés.

La mise à disposition des fiches d'expériences permet aux acteurs éducatifs de connaître les projets possibles à réaliser, de contacter les réalisateurs des projets afin de se faire aider si besoin, de s'approprier ces actions et de les adapter à leurs structures, leurs quartiers, leurs villes.

« Evaluer un projet »

un problème rencontré par beaucoup de personnes, structures, est celui lié à l'évaluation de leur projet.

« Quelle évaluation ? Sur quoi ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? A quels moments du projet ?

Quelle valeur a l'évaluation et comment peut-elle relancer un projet ? »

Nous proposons à ces personnes de réfléchir à ces questions avec eux. Travailler avec eux les différents types d'évaluations qui existent, leurs objectifs, intérêts, inconvénients...

et les accompagner dans la construction de l'évaluation de leur projet.

Annexe n 7

Présentation des participants et de leur action auprès des parents et de leur attente concernant la valise.

Catherine V. est présidente de l'association des parents d'élèves PEEP au lycée Baudelaire à Roubaix. Le parent doit rester le premier éducateur de ses enfants. Etre parent commence dès la grossesse.

Laurence H. est formatrice à Colline. Cette association anime un réseaux de lieux d'accueil Petite Enfance. Les partenaires sont des élus, des travailleurs sociaux, des professionnels de la petite enfance et des parents. L'objectif est de favoriser la place des parents dans ces lieux d'accueil. La méthode employée est de faire émerger les solutions par les personnes elles-mêmes. L'intitulé : être parent est un sujet vaste, y a -t- il vraiment une réponse, n'est-ce pas illusoire de constituer une boîte à outils.

Patrick H. est éducateur à l'association des Papillons Blancs auprès de couples avec enfants en situation d'insertion. Il a créé depuis deux ans, l'association "PADI" qui regroupe des parents avec des déficiences intellectuelles. Par ailleurs, il est médiateur dans un réseaux international et intervient comme animateur dans des groupe de paroles de parents/adoptants et de parents/adoptés

Anne C. est chargée d'animer les différentes valises ressources de la Maison de l'Education. En participant à l'élaboration de celle sur : être parent, elle se forme pour en constituer une, à son tour sur le thème de la violence Elle a été animatrice en centre de loisirs, préparé le concours de professeur des écoles au sein de l'IUFM et possède un niveau maîtrise en sociologie.

Christine C. est issue de la sociologie, elle exerce tour à tour, comme éducatrice spécialisée, gestionnaire, institutrice puis munie du CAPES de documentation, elle est détachée par l'Education Nationale à la Maison de l'Education après avoir travaillé en collège et lycée. Aujourd'hui, elle y est responsable de la gestion ainsi que du centre de ressources documentaires. Mère de 4 enfants de plus de 15 ans, Christine est engagée dans une association "Réagi" dont l'objet est la prévention des toxicomanies.

Pour les parents, de nombreuses questions se posent en terme de valeurs, par exemple celle de l'autorité. Les parents peuvent avoir besoin d'éléments de réflexion pour prendre du recul par rapport à la vie au quotidien.

Martine L. est mère de 3 enfants depuis 26 ans et depuis 23 ans engagée comme parent d'élèves. Etre parent, c'est traverser des étapes chaque fois différentes, c'est aussi être un parent différent pour chaque enfant différent. La FCPE est une association départementale du Nord composée de conseils locaux. L'objectif est de donner des outils pour bien vivre en association, à la fois en favorisant la prise de parole des parents et par la mise en œuvre de leur citoyenneté au travers de leur conseil local.

David N. va être parent sous peu, est agent d'animation à la FCPE auprès des conseils locaux sur Lille -Roubaix, Tourcoing et Avesnes et ce depuis août 1999. Intervenant essentiellement en zone REP, il est confronté aux questions d'illettrisme. Comment amener les parents à travers des documents à améliorer leur comportement.

Colette V. est en stage professionnel dans le cadre de la préparation d'une maîtrise en sciences de l'information et de la documentation. Sa mission consiste en l'élaboration de la valise être parent. Elle a deux enfants et est aussi engagée comme parent-d'élève et c'est à ces différents titres que le thème de cette valise l'intéresse personnellement.

Marie S. travaille à Amitié et Partage. Cette association propose des aides d'urgence et des activités d'insertion auprès des familles. Marie est en recherche et mets en place des activités d'éveil culturel avec les tout-petits dans des lieux collectifs mais aussi à domicile

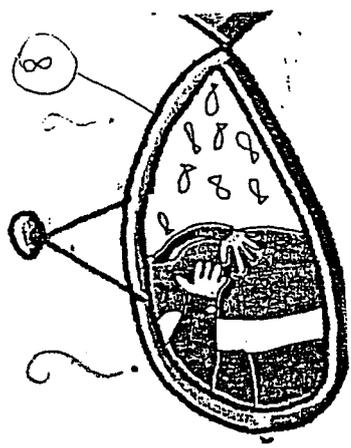
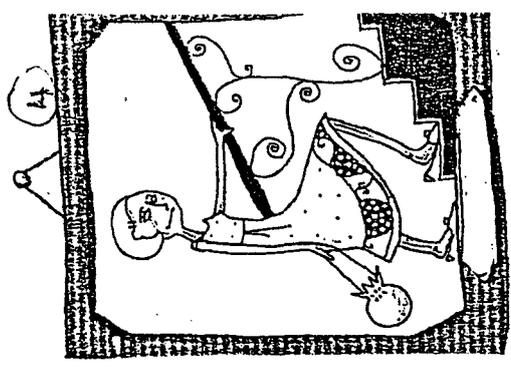
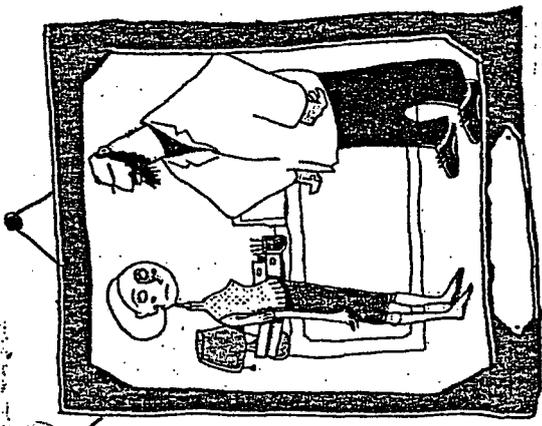
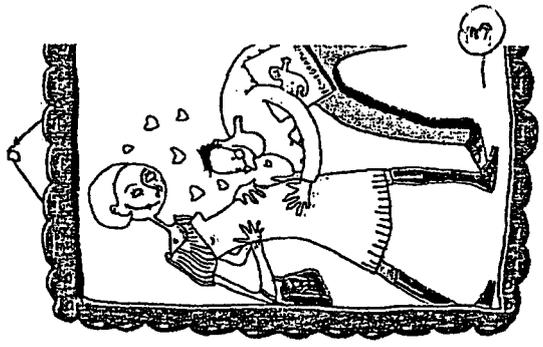
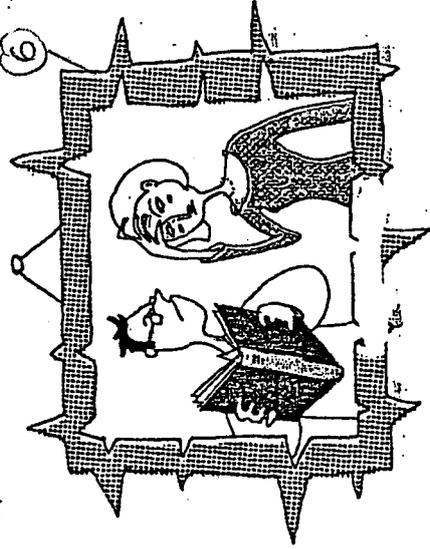
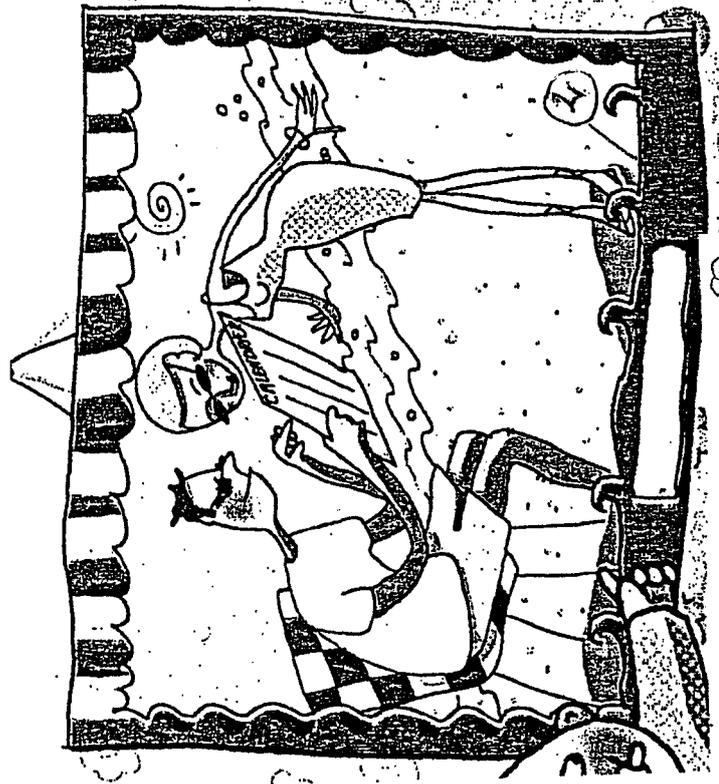
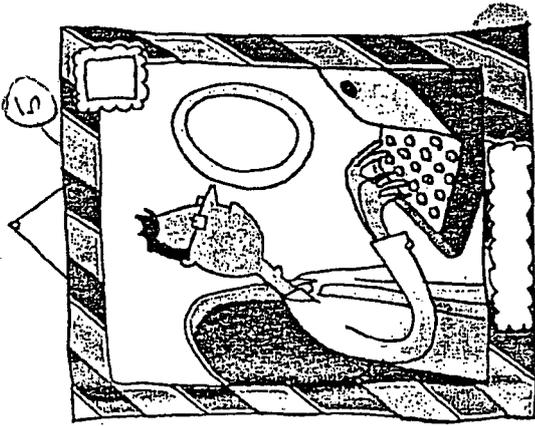
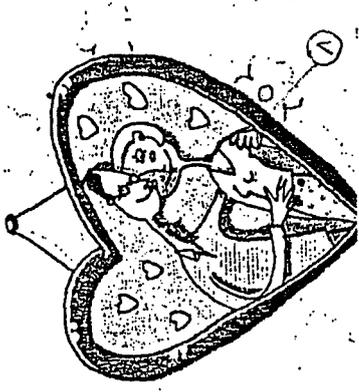
Martine G. représente l'association Colline.

Lila M. est assistante sociale au sein d'un service spécialisé, l'ASSFAM dont la mission est de venir en aide aux populations issues de l'immigration. La démarche d'intervention du service est globale et les thèmes de travail s'articulent autour de l'interculturalité, le respect de l'autre, et la lutte contre les représentations sociales discriminant les immigrés. Des actions sont organisées afin de faire accéder, les primo arrivants non francophones à une formation. Une conseillère en économie sociale et familiale rassemble les familles pour qu'elles sortent de l'isolement, qu'elles échangent et dialoguent,. L'objectif

est qu'elles se situent dans un nouvel univers de références et ce, comme personne et comme parents. L'intérêt pour la valise est l'occasion de réfléchir avec d'autres sur les relations parents/enfants, d'aborder les questions et de traiter globalement différentes perspectives.

Laurence est en stage à l'ASSFAM dans le cadre de ses études en 3^{ème} année d'éducatrice spécialisée.

Victoria G. travaille à Voix de Nana. Cette association assure par la tenue de permanence un conseil juridique aux personnes issues de l'immigration. Victoria est chargée de mettre en place un projet d'atelier auprès d'enfants. D'autres ateliers de pratiques culturelles fonctionnent comme la danse orientale.



papă-et-măman vor
 vorient face un enfant.
 elle consulte son médecin.

măman est triste,
 papà s'énerve!

măman a enfin décidé
 d'arrêter la pillule

Préparation d'une animation à partir d'une cassette vidéo

D'après « L'analyse de documents audiovisuels en promotion de la santé. Comment préparer une séance d'animation ? », Xavier LECHIEN Chantal VANDOORNE, apes collection. (cordons liés + complète)

Avant la séance :

- ✓ Définition des objectifs (questionnaire ci-joint).
- ✓ Définition du public (questionnaire ci-joint).
- ✓ 1^{er} visionnage pour apprécier votre intérêt pour la cassette.
- ✓ 2^{ème} visionnage pour analyser la cassette en vue de l'animation (Tableau récapitulatif ci-joint).
- ✓ Synthèse et réajustement.

Pendant la séance :

- ✓ Proposition d'une animation (ci-après): (à mettre sur fiche animation)

Après avoir analysé la concordance entre le choix de la cassette et vos objectifs d'animation :

1) Avant le visionnage de la cassette et après avoir présenté le déroulement de l'animation :

- Poser 2 ou 3 questions ^{max.} à votre public et demandez lui de regarder la cassette afin d'y trouver des éléments de réponses.

2) Après le visionnage :

- Reposer les mêmes questions et solliciter les réponses.
- Repérer ensemble les grandes parties de la cassette.
- Par petits groupes, demander de donner un titre pour chaque sous-partie.

Tableau permettant une analyse de K7 vidéo

	<u>Points qui servent vos objectifs</u>	<u>Points qui desservent vos objectifs</u>	<u>Remarques et découpage des séquences</u>
<p><u>Informations</u> (soit le point de vue, le parti pris)</p>	<p><u>Par exemple</u> : les infos utiles à retenir</p>	<p><u>Par exemple</u> : les infos parasites</p>	<p><u>Par exemple</u> : il faudra, lors du visionnage, insister sur telle et telle information et corriger telle autre. <i>séquence et rectifier l'actuel.</i></p>
<p><u>Critiques</u></p>	<p><u>Par exemple</u> : Existe-t-il dans la K7 une critique constructive du sujet ?</p>		
<p><u>Apprentissages</u></p> <p> } > <u>cognitifs</u> : > <u>psychomoteurs</u> : > <u>affectifs</u> : </p>		<p><u>Par exemple</u> : qu'est-ce qui dessert les apprentissages visés ?</p>	

Première étape : Quelques informations préalables.

- Les objectifs de votre séance : (précisez-les et reprenez les prioritaires) :

.....
.....
.....

- Consultez la liste suivante pour préciser le niveau des objectifs que vous cherchez à atteindre :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accroître l'information | <input type="checkbox"/> Découvrir de nouvelles conduites |
| <input type="checkbox"/> Corriger l'acquisition d'informations
erronées | <input type="checkbox"/> Apprendre à appliquer de nouvelles
conduites |
| <input type="checkbox"/> Susciter et renforcer l'intérêt pour un sujet | <input type="checkbox"/> Permettre la verbalisation des sentiments |
| <input type="checkbox"/> Favoriser la compréhension de celui-ci | <input type="checkbox"/> Consolider ses représentations |
| <input type="checkbox"/> Favoriser la rétention des informations | <input type="checkbox"/> Remettre en cause ses représentations |
| <input type="checkbox"/> Susciter de nouvelles opinions | <input type="checkbox"/> Permettre un moment de détente |

- Autres :

- Caractéristiques de votre public : (Sexe, âge, niveau social, scolarisation, particularité professionnelle, émotionnelle, culturelle et taille du groupe) :

.....
.....
.....

- Caractéristique de la cassette : (Durée de la cassette, détail du temps d'animation : temps pour visionnage, introduire le sujet, réactions du public etc..)

.....
.....
.....

- Notez en quelques mots vos impressions même si elles sont marquées par l'émotion et l'intuition :

.....
.....
.....

Si, à cette étape de l'analyse, aucun élément majeur ne s'oppose à l'utilisation de ce programme, il est utile que vous continuiez l'analyse à l'aide du tableau ci-joint.

Prendre une décision :

C'est à vous maintenant qu'il appartient de prendre la décision la plus appropriée concernant l'utilisation de ce document audiovisuel.

- le document peut être visionné, ses effets sur le public sont facilement maîtrisables
- le document peut être utilisé moyennant certaines interventions :
 - établir des prérequis : situer le sujet dans le cadre d'une problématique plus générale;
 faire exprimer les expériences et les interrogations du public par rapport au sujet;
 expliquer certaines notions et concepts évoqués dans le vidéo;

 - introduire le document pour : présenter les objectifs;
 structurer le contenu;
 susciter l'intérêt du public;
 assurer une mise en garde quant à certains effets cinématographiques *pouvant provoquer des émotions fat. ou des rejets. (image faites; √ - - -)*

 - intervenir pendant le visionnement du document pour :
 sélectionner certaines séquences ;
 fournir des explications ou entamer un débat entre deux séquences;
 réaliser un arrêt sur certaines images;

 - intervenir ultérieurement pour :
 corriger certaines erreurs ou nuancer certains effets;
 réaliser une synthèse;
 appliquer ou exercer certains apprentissages;
 introduire des apprentissages supplémentaires.

- le document est surtout utile comme outil d'information à usage de l'animateur
- le document est écarté pour des raisons d'organisation de l'animation;
 une absence d'adéquation aux objectifs ou aux options de l'animateur;
 des difficultés de compréhension ou d'acceptation par le public concerné;

Une fois cette décision bien établie, n'oubliez pas de rassembler des ressources complémentaires (brochures, livres, transparents, diapos, témoignages, autres vidéos...) pour compléter et enrichir votre animation.

Valise être parent : livret d'accompagnement

Inventer une valise ressource sur le rôle de parent ?

Pour partager les réflexions

Être parent revêt une complexité exacerbée aujourd'hui, par des attentes sociales toujours plus présentes et intégrées à un cadre juridique de plus en plus précis. En particulier les droits de l'enfant viennent compléter et préciser les droits et devoirs des parents, eux-mêmes réajustés régulièrement.

La loi ainsi évoquée vient parfois s'opposer à la représentation qu'ont les parents de ce qui relève ou non de leurs prérogatives en matière d'éducation. Pour eux, l'éducation familiale se construit au sein du domaine privé des personnes. A ce titre, elle est perçue par tout à chacun comme relevant de leur univers personnel et donc de leur unique volonté. L'éducation familiale leur paraît donc intouchable.

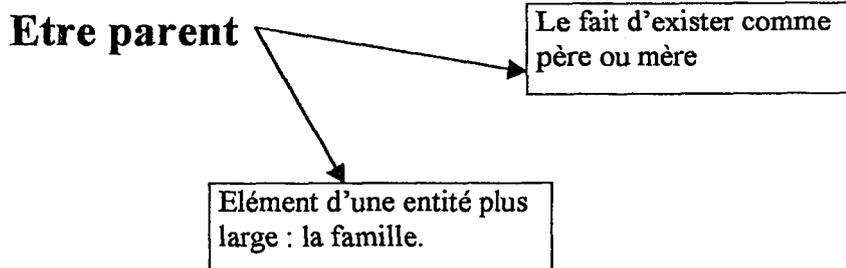
Pourtant, chaque jour, l'éducation qu'ils donnent en tant que premier responsable de leur enfant, est validée ou non par l'environnement social : l'école, le quartier...

Les parents sont donc constamment soumis à l'ajustement de ces attentes ou de ces injonctions souvent vécues sur le mode contradictoire.

Dans ce contexte et parce que des médiateurs en ont fait valoir le besoin, l'idée d'un outil d'animation sur le thème être parent est apparue comme une nécessité. En effet, il est apparu essentiel de permettre à des parents d'accéder à une verbalisation de leurs pratiques éducatives afin de les réassurer sur leur rôle.

Détour par des définitions,

Pour mieux mesurer la complexité à laquelle est confronté le parent.



Filiation

Maillon central de la parenté, support de droit à la protection, à l'héritage et à la citoyenneté, source de responsabilités essentielles, la filiation ainsi conçue est dûment encadrée par le droit mais elle est aussi une donnée essentielle de la vie des familles, une notion si spontanée qu'elle passe pour naturelle.

Parentalité

« Etre parent conjugue des réalités biologiques, des dimensions juridiques constituées par la filiation, permettant l'inscription de l'enfant dans le corps social et une prise en charge quotidienne (besoins, soins, éducation...), assurées durant une vingtaine d'années ».

"Elle désigne de manière étendue, la fonction d'être parent avec des obligations juridictionnelles telles que la loi les définit, des obligations morales et des responsabilités éducatives. La parentalité désigne aussi, la fonction parentale comme support de l'évolution psychoaffective de l'enfant et doit l'accompagner à partir des processus primaires d'individualisation, jusqu'à la sortie du réaménagement de l'adolescence."

Des objectifs

centrés sur la parole

Cette valise ressources a pour objectifs :

de permettre à des parents d'échanger

de débattre

de discuter

sur leur rôle

leur fonction

leur pratique quotidienne

Cette valise voudrait permettre à des parents de prendre conscience de leur pratiques éducatives afin de mieux les maîtriser.

Des précautions à prendre

Pour traiter un sujet délicat

Vis à vis des parents :

Nous constatons la susceptibilité possible dont les parents font preuve lorsque d'autres formulent des remarques sur leurs pratiques éducatives.

L'objectif des animations n'est pas une évaluation de leurs pratiques par des tiers.
L'ambiance doit pouvoir permettre la mise en confiance des parents.

Les parents sont pris dans des peurs : d'être jugés moralement, de se voir retirer leurs enfants, envahis par des tabous et des angoisses face à leur responsabilité et pour lesquelles ils n'ont pas de mots.

Les différences socioculturelles, les destinées de chacun, les idées énoncées au travers des représentations sont le lit de nos peurs des Autres.

Si les parents ne viennent pas, c'est que trop d'enjeux les submergent, et les rendent incapables d'en parler.

L'attitude des médiateurs

Un esprit de tolérance

Le non-jugement des médiateurs est donc fondamental dans ces conditions pour faciliter la parole.

Des préalables à l'animation sont nécessaires pour instaurer un climat de confiance.

La liberté de s'exprimer, de dire ou de ne pas dire doit pouvoir être instauré.

Arriver à dédramatiser.

Le choix des méthodes d'animation

Pour faciliter la parole

Les animations proposées sont centrées sur l'exploration individuelle ou collective des représentations sociales des parents

Le but visé consiste au travers d'échanges collectifs permettre au parent une possible appropriation personnelle.

Les détours par le ton humoristique, offre une mise à distance possible de ces sujets si délicats.

Des outils pour les médiateurs

Pour maîtriser et enrichir leur connaissance du sujet

Des bibliographies :

S'appuyant sur des recherches universitaires qui tentent de comprendre la place de l'éducation familiale dans le développement de l'enfant.

Des dossiers documentaires :

Destinés aussi aux parents et composés d'articles prélevés dans des publications grand public.

Des répertoires :

Donnant accès

Des centres de ressources documentaires

Des institutions relais

Des personnes ressources

Des outils d'animation :

Une analyse des magazines grand public dont la cible sont les parents.

Une fiche pratique sur l'animation de débat à partir d'une cassette vidéo.

Des animations en fonction de thèmes précis :

